

1937 — VISITEZ L'EXPOSITION

BULLETIN  
DE LA  
CHAMBRE  
DE  
COMMERCE  
FRANÇAISE  
AU CANADA

INTERNATIONALE DE PARIS — 1937

CHAMBRE DE COMMERCE  
FRANÇAISE AU CANADA

Reconnue par le Ministre du Commerce et de  
l'Industrie le 20 août 1886.

EDIFICE NEW BIRKS, MONTREAL

Téléphone : HARbour 4049.

Adresse Télégraphique : "Gallia Montréal"

Fondée en 1828

# L'UNION

## COMPAGNIE D'ASSURANCES

*contre l'Incendie, les Accidents  
et Risques divers*

de PARIS (FRANCE)

Actif dépassant \$30,000,000

**Taux réduits pour vos assurances  
Incendie, Automobile  
et Vols Résidentiels**

*Opérant dans le monde entier*

*Agents sérieux demandés*

**J. P. A. GAGNON**

*Directeur pour le Canada*

465 RUE ST-JEAN

MONTREAL

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

*Siège social*

Place d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$12,000,000

Actif, plus de \$137,000,000

Toutes opérations de banque  
Gestion de portefeuille  
Placement

530 BUREAUX AU CANADA

*Filiale parisienne*

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE  
(France)**

37, rue Caumartin, Paris

## Quand vous VOYAGEZ

... votre banque peut vous servir de plusieurs manières : **chèques de voyageurs** et lettres de crédit pour vous éviter de perdre votre argent en route; **coffrets de sûreté** pour la protection de vos bijoux et vos documents précieux pendant votre absence—ce sont là autant de services que vous pouvez obtenir à toute succursale de cette banque. Et si vous allez en Europe, vous êtes cordialement invité à utiliser la Banque Royale, à Londres ou Paris, pour l'envoi de votre courrier, comme source de renseignements et pour tous vos besoins en matière bancaire.

LA  
**BANQUE ROYALE**  
DU CANADA

Plus de 700 succursales au Canada et dans  
30 autres pays.

## L'Anglo American Telegraph Co.

Pour toutes vos communications cablographiques  
entre le Canada et la France.

Bureau à Montréal

140 Notre-Dame O.

Téléphone MARquette 4241

Affilié à tous les bureaux  
télégraphiques Canadien  
National.

Bureaux associés  
en France

La Western Union

2 Rue des Italiens,  
Paris

153 Rue Victor-Hugo  
Le Havre.

# ROYAL-KEBIR

## VIN D'ALGÉRIE DE PREMIÈRE MARQUE

# FRÉDÉRIC LUNG ALGER

*Allez en France cet été  
et visitez*

**L'EXPOSITION  
INTERNATIONALE  
DE PARIS 1937**

**Vous aurez droit à toutes sortes  
d'avantages  
et vous bénéficierez d'une réduction de  
50% sur les tarifs des  
CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Procurez-vous une "carte de légitimation" après vous être renseignés auprès des Compagnies de Navigation, des Agences de Voyages, ou du COMITE CANADIEN de l'EXPOSITION INTERNATIONALE de PARIS 535, avenue Viger, Montréal. (Tél. HA. 4884)

# BULLETIN

de la Chambre de Commerce Française au Canada

## SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>En quelques lignes</i> .....	10	<i>Industrie de la pulpe et du papier au Canada</i>	
<i>Déjeuner-Causerie</i> .....	11	1935 (suite) .....	14
<i>Activités des ports Canadiens en 1936</i> .....	17	<i>Situation économique canadienne au cours des 5</i>	
<i>Récoltes et exportations de blé</i> .....	19	premiers mois 1937 .....	16
<i>Propositions d'affaires</i> .....	20	<i>La production automobile au Canada en 1936</i> .....	18
<b>DOUANE</b>		<i>Industries manufacturières de la province d'Ontario, 1935</i> .....	20
<i>Echange de lettres franco-canadien du 30 juillet</i>		<i>Industries manufacturières de la province de Québec 1935</i> .....	22
1937 .....	2	<b>FRANCE</b>	
<i>Douanes canadiennes</i> .....	12	<i>Fluctuat</i> .....	3
<b>COMMERCE</b>		<i>Statistiques sur les exportations françaises au</i>	
<i>Les faillites au Canada en 1936</i> .....	5	Canada en 1936 (suite) .....	4
<i>Fermes à fourrages au Canada 1935</i> .....	5	<i>Monthly economic Indices in France</i> .....	9
<i>Bulletin Commercial du Canada</i> .....	8	<i>Le pavillon de l'air à l'exposition</i> .....	13
<i>Progrès de l'industrie textile canadienne</i> .....	13		

## Mise en application provisoire des dispositions prévues par l'échange de lettres franco-canadien du 30 juillet 1937

Le **Journal Officiel** du 8 août 1937 publie le décret du 5 août 1937, mettant en application provisoire, à dater de la promulgation dudit décret, les dispositions contenues dans les lettres échangées, le 30 juillet 1937, entre le ministre français des affaires étrangères et le ministre du Canada à Paris.

Aux termes de ces lettres, les produits canadiens ci-après seront considérés comme figurant à la liste supplémentaire A, annexée au protocole additionnel du 26 février 1935 et bénéficieront du tarif minimum :

- Ex 16 B. — Cervelles de veau.
- 35 **quater**. — Lait concentré additionné de sucre.
- 0136. — Carbonate de magnésie artificiel.
- 0169. — Oxyde d'urane.
- Ex 0381. — Tellurium.
- 428 **bis**. — Manchons à incandescence.
- Ex 526 **quinquies** D. — Réchauds, cuisinières, cheminées, émaillées ou non, à gaz et à alcool.
- Ex 574. — Becs de lampes et becs de gaz et leurs pièces détachées.
- 579 **bis** I. — Autres objets en aluminium;

2° Pour les **fromages** (N° 36 du tarif douanier français), le contingent de 1,2 p. 100 du contingent global, dont bénéficie le Canada conformément aux dispositions de la liste E annexée au protocole additionnel du 26 février 1935, sera porté à 2 p. 100;

3° Durant le **deuxième semestre de 1937**, les **contingents supplémentaires ou spéciaux** ci-après seront **accordés au Canada** pour les produits suivants:

Ex. 158 G. — Jus de tomates: contingent spécial de 500 quintaux.

Ex. 222. — Plomb en masses brutes, lingots, saumons, barres ou plaques, non argentifères: 50,000 quintaux.

Ex. 224. — Zinc en masses brutes, lingots, saumons, barres ou plaques: 20,000 quintaux.

Ex 361 **bis**. — Lampes de T. S. F.: 1 quintal.

Ex 522. — Machines agricoles: moissonneuses-lieuses à traction automobile: 500 quintaux.

Ex. 522. — Machines agricoles: autres: 500 quintaux.  
524 **bis** G. — Appareils de télégraphie et de téléphonie sans fil, à l'exclusion des lampes: 90 quintaux.

579 bis I. — Autres ouvrages en aluminium: 18 quintaux.

620 O. — Caoutchoucs hygiéniques: 5 quintaux.

Ex. 620 bis A. — Ouvrages en amiante ou asbeste, papiers ou cartons: 40 quintaux.

Les marchandises classées au tarif douanier français sous les numéros Ex. 361 bis (lampes de T. S. F.) et 524 bis G (appareils de T. S. F.) ne seront admises que sur présentation d'un certificat de contingentement dûment visé par les services de l'attaché commercial du Canada à Paris.

Les contingents prévus pour les numéros ex. 222 (plomb), ex. 224 (zinc) et ex. 522 (machines agricoles), s'ajouteront à ceux qui résultent du protocole additionnel du 26 février 1935.

**D'autre part, le Gouvernement français prend note des concessions ci-après accordées par le gouvernement du Canada:**

1° Les fibres de réglisse, séchées ou non, nettoyées, coupées à la dimension, broyées ou tamisées, sont classées sous le n° 235 du tarif douanier canadien, le droit du tarif intermédiaire étant ramené de 17½ p. 100 à 10 p. 100 **ad valorem**.

Le droit applicable, en tarif intermédiaire, à la pâte de réglisse non sucrée classée sous le n° 235 a du tarif douanier canadien, est ramené de 15 p. 100 à 12½ p. 100 **ad valorem**.

Enfin, le droit applicable, en tarif intermédiaire, aux réglisses non sucrées, en rouleaux ou en bâtons, classées sous le n° 235 b du tarif douanier canadien, est ramené de 20 p. 100 à 15 p. 100 **ad valorem**.

2° Le gouvernement canadien accepte de ne plus se prévaloir, pendant la durée du présent accord:

a) Des dispositions de la liste F annexée au protocole additionnel du 26 février 1935 en ce qui concerne l'octroi des contingents spéciaux pour les appareils de chauffage électrique (n° 524 bis K du tarif douanier français) et les aspirateurs électriques (n° ex 524 bis M du tarif douanier français);

b) Des dispositions de la liste E annexée au protocole additionnel du 26 février 1935, en ce qui concerne l'octroi des contingents prévus audit protocole pour les voitures automobiles servant au transport des personnes (n° ex 614 ter A du tarif douanier français), cette renonciation ayant effet à dater du 1er juillet 1936.

Prenant acte de l'intention exprimée par le gouvernement canadien de modifier et de compléter par un accord de portée plus générale les dispositions conventionnelles actuellement en vigueur entre le Canada et la France, les gouvernements français et canadiens considèrent que ledit accord devrait intervenir avant le 31 mars 1938.

Au cours des conversations qui viennent d'avoir lieu à Paris en vue de la conclusion du présent échange de lettres, les représentants de la légation du Canada ont indiqué que l'accord de portée générale auquel se réfère le paragraphe précédent pourrait comporter notamment la consolidation des droits conventionnels actuellement appliqués aux produits français importés au Canada.

## Fluctuat

*Sous ce titre (SAVOIR CHAQUE SEMAINE, 10, rue Greffulhe, Paris) publiée à la date du 15 septembre une note signée Robert Philippe que nous croyons devoir intéresser plusieurs de nos lecteurs et dont nous laissons toute responsabilité à l'auteur.*

A la fin de la semaine dernière, le franc s'est subitement déprécié de plus de 5%, par rapport à son taux moyen de juillet et août. Diverses explications ont été données de ce recul et l'inaction du Fonds d'Egalisation français a été critiqué, notamment dans la presse britannique.

Serait-ce parce que les observateurs britanniques craignent qu'à la longue, il s'établisse un dumping français sur les marchés d'exportation? Pourtant, en l'état actuel de la production française, ce danger est assez lointain. De plus, la liste des produits pour lesquels il existe une concurrence entre les industries anglaise et française d'exportation est assez limitée. Il n'est donc pas probable que ce nouveau recul du franc risque d'enlever à l'Angleterre tant soit peu des marchés qu'elle a pu conquérir depuis le décrochage de la livre.

Il faut admettre, cependant, que la dernière dépréciation du franc diffère des précédentes. L'effet de la première dévaluation a été compensé et au-delà par deux contre-poids; a) la disparité qui existait entre prix français et prix mondiaux dès avant mai 1936; b) la montée en flèche des prix français postérieure à juin 1936, à la suite des nouvelles charges sociales et de l'introduction des 40 heures. La deuxième dévaluation servait principalement à compenser une nouvelle, quoique moindre disparité entre prix français et prix mondiaux. Et si le taux de dépréciation a été supérieur à cette disparité, la marge sera sans doute résorbée, d'ici un bref délai, par l'effet que la nouvelle fiscalité exercera nécessairement sur le niveau général des prix.

Ainsi, les deux opérations monétaires servaient uniquement à corriger les disparités acquises dès avant la dévaluation, ou celles qui s'étaient produites après coup, par le jeu des circonstances (charges sociales, nécessités budgétaires.)

Au contraire, le nouveau recul du franc, sauf imprevu, ne sera pas compensé immédiatement par un contre-poids quelconque. Pour la première fois depuis la disparition du franc Poincaré, la dépréciation monétaire représente plus qu'une correction tardive d'un déséquilibre préexistant.

Ceci dit, on ne voit pas très bien pourquoi le Fonds aurait gaspillé ses ressources à la défense d'un niveau des changes que les demandes du marché avaient rendu artificiel. Ni le niveau des prix, ni la pression qu'exerçaient des facteurs de politique extérieure, ne pouvaient justifier pareille action qui aurait rapidement épuisé les moyens du Fonds, ainsi que cela s'est produit aux mois de février, de mai et de juin de cette année.

Dans ce domaine des changes, tout pronostic est des plus risqués. Cependant de nombreux signes font prévoir une nouvelle dépréciation graduelle du franc. Jusqu'à quelle limite? Jusqu'à ce qu'un nouveau recul rencontre le veto des autres partenaires de l'accord tripartite. Il ne serait pas surprenant que cette limite se trouve dans les environs d'un cours de 30 francs pour le dollar et de 150 francs pour la livre. La petite reprise qui s'est produite dans les cours, au début de cette semaine, ne suffit point pour infirmer ce pronostic.

## Statistiques sur les exportations françaises au Canada en 1936 (suite)

### Bois et papier:-

Part de la France : \$614,170 en 1936, contre \$648,657 en 1935. Diminution \$34,487.

Nos exportations de ce groupe sont de nouveau en recul. Dans les objets de bois et les articles de papeterie nous maintenons un chiffre peu important (\$25,000). Le Canada achète moins de papier à cigarettes en rouleaux mais nos ventes avancent légèrement à \$14,300, le Royaume-Uni restant le principal fournisseur. Les achats de papier à cigarettes en carnets et en tubes sont en augmentation. Le Royaume-Uni en profite et nous enlève quelques débouchés; ses exportations passent de \$22,000 à \$94,600, les nôtres glissent de \$347,800 à \$325,400.

La valeur totale de nos ventes de livres et publications se maintient à peine à \$198,000 contre \$200,000 en 1935. Comme le montrent les statistiques ci-dessous, seuls les livres classiques et scientifiques ne perdent pas de terrain. La Belgique fournit maintenant les trois-quarts des débouchés offerts aux livres religieux.

	1935	1936
Livres religieux .....	\$23,752	\$21,270
Livres classiques et scientifiques ..	66,193	71,897
Livres brochés, romans et nouvelles	10,483	5,360
Autres livres et périodiques .....	99,927	99,347

### Fer et acier et produits en fer et acier:-

Part de la France: \$82,436 en 1936 contre \$92,634 en 1935. Diminution sur 1935 : \$10,198.

Les importations d'articles en fer ou en acier d'origine française deviennent à peu près nulles. Le marché de la coutellerie nous est maintenant fermé (\$6,000 d'importation en 1936). Nous vendons encore quelques machines pour l'industrie textile (\$16,700) et pour l'imprimerie (\$12,200), mais les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne fournissent la quasi totalité des débouchés.

### Métaux non ferreux — (matière première et produits ouvrés):-

Part de la France : \$106,658 en 1936 contre \$65,988 en 1935. Augmentation sur 1935 : \$40,670.

Nos exportations portent ici sur quelques articles en laiton et en cuivre. Il est à signaler que nous avons profité de l'augmentation de la demande des capsules en plomb pour bouteilles; nous en avons expédié pour \$17,200 contre \$2,500 l'année précédente.

France (\$9,200), Royaume-Uni et Etats-Unis se sont partagés \$23,785 de commandes de cloches en 1936 contre \$37,257 en 1935.

### Métalloïdes et produits ouvrés:-

Part de la France: \$99,660 en 1936 contre \$130,092 en 1935. Diminution sur 1935 : \$30,432.

La valeur totale des importations de vaisselle en porcelaine et en faïence augmente de façon appréciable, mais au profit du Royaume-Uni, qui bénéficie de la franchise. Nous ne gardons pas la légère avance que nous avions prise en 1935 et notre part devient insignifiante; seulement \$8,500 (Royaume-Uni \$2,831,000, Japon \$391,000, Tchécoslovaquie \$13,000).

Dans la verrerie nous arrivons à un total de \$55,152 (\$52,550 en 1935); les flacons et bouteilles sont en augmentation; tous les autres articles sont en diminution devant les concurrences américaine, anglaise, tchécoslovaque, allemande et japonaise.

La vaseline qui est classée dans ce groupe s'importe en plus grandes quantités, mais seuls les Etats-Unis et l'Allemagne en profitent; la France voit sa part se réduire de \$12,000 à \$4,500.

### Produits chimiques (matières premières et produits fabriqués):-

Part de la France : \$768,293 en 1936 contre \$665,113 en 1935; augmentation sur 1935: 103,180.

Les importations de produits chimiques d'origine française représentent peu de chose, nous relevons: \$11,000 d'acide salicylique; \$27,650 de produits désinfectants (\$4,000 en 1935); \$20,800 de sels de base pour la fabrication de la teinture d'aniline (\$7,700 en 1935); \$96,267 de teinture d'aniline (\$50,500 en 1935) soit près de 50% d'augmentation pour ce produit; il est vrai que l'Allemagne, les Etats-Unis, la Suisse et le Royaume-Uni ont des commandes beaucoup plus importantes que les nôtres.

Nos spécialités pharmaceutiques perdent \$8,000 à \$211,000; les préparations alcooliques sont les plus affectées (\$73,000 au lieu de \$80,000 au bénéfice de la fabrication locale favorisée par les droits de douane sur l'alcool et sur le sucre); les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont nos principaux concurrents. Les vins médicamenteux ne représentent plus qu'un chiffre insignifiant; par contre les spiritueux anodins et les élixirs se maintiennent.

Le Canada augmente ses achats d'engrais potassiques; les Etats-Unis, l'Allemagne et la France en profitent; notre part s'élève: \$172,700 contre \$135,800 en 1935. Les importations d'ocres sont en diminution, celles d'origine françaises sont de \$8,400, en recul de plus de \$5,000 sur l'année précédente.

Dans la parfumerie, nous nous maintenons difficilement à \$69,211; les articles alcooliques perdent du terrain pour les mêmes raisons que celles qui expliquent le déclin de nos exportations de produits pharmaceutiques; quant aux articles non alcooliques, ils enregistrent une très légère augmentation; Etats-Unis et Royaume-Uni restent les deux principaux fournisseurs de la parfumerie. Nous vendons moins de savon \$52,700, Etats-Unis et Grande-Bretagne sont encore ici nos deux concurrents) et plus de crème de tartre et de vanilline.

### Marchandises diverses:-

Part de la France : \$760,419 en 1936 contre \$864,920 en 1935. Diminution sur 1935 : \$104,501.

La valeur totale des importations de films est réduite de \$21,000; le Royaume-Uni se maintient à \$64,000; les Etats-Unis reculent et nous les suivons; nous n'avons vendu que pour \$91,200 contre \$98,300. Pour de nombreux articles les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne réduisent nos ventes à des chiffres insignifiants, notamment les jouets, boutons, coffrets de fantaisie, bijouterie, imitations de pierres précieuses, nécessaires de toilette, appareils scientifiques, maroquinerie (\$23,000 contre \$28,100), instruments d'optique (\$18,800 contre \$21,300) et instruments de chirurgie. Nous nous maintenons relativement bien pour les instruments de musique (\$21,100 contre \$12,200) et dans les autres articles il faut signaler les statuettes (\$10,400) les eaux minérales (\$61,420 sur un total de \$98,500), les fleurs et fruits artificiels pour chapeaux (\$16,566) et les produits biologiques (\$19,000).

La France reste le premier fournisseur de pipes et services de fumeurs, ses commandes dépassent \$139,600 en 1936; elle est suivie de près par le Royaume-Uni, la concurrence italienne a été très réduite par l'application des sanctions économiques.

Nous restons également le principal fournisseur d'articles de religion (missels, bénitiers, chapelets, services de communion, etc. . . ) mais avec un chiffre d'affaires en diminution à \$69,300.

Il ressort de cette brève analyse des importations françaises par le Canada en 1936 que nous n'avons pas tiré profit de l'élargissement des débouchés du marché canadien, empêchés que nous sommes par des marges préférentielles prohibitives en faveur du Royaume-Uni, et par l'accord canado-américain de décembre 1936.

Tant que les Etats-Unis ont été soumis au régime du tarif général, il nous restait encore quelques débouchés, très réduits il est vrai, où la concurrence américaine était moins opérante; mais maintenant que ce pays est placé, sous le rapport tarifaire, sur un pied d'égalité avec la France, il reprend tous les avantages que lui assure le voisinage, d'autant plus qu'il offre des articles de modes et de fantaisie qui se rapprochent très fréquemment des nôtres; s'ils sont souvent de moins bonne qualité, la différence de prix est si grande à notre désavantage, que l'acheteur n'hésite pas dans son choix.

## Les Faillites au Canada en 1936

Pendant l'année 1936 les faillites commerciales au Canada ont été les moins nombreuses comparé avec toutes les années écoulées depuis 1922, la première année où les statistiques ont été compilées. Déjà une amélioration considérable avait eu lieu en 1935.

On peut noter trois courants bien distincts depuis 1922. Cette année-là les faillites étaient au nombre de 3,925, ce qui était un chiffre considérable. Une diminution dans le nombre s'est produite jusqu'en 1926 alors que les faillites s'élevaient à 1,773; un courant contraire s'est ensuite développé jusqu'en 1932 pour atteindre alors le total de 2,420 faillites. Une diminution progressive s'est enfin produite pendant les 4 dernières années.

En 1936 le nombre de faillites était de 1,198 comparativement à 1,314 pendant l'année précédente. Le passif total s'élevait à \$15,145,000, chiffre le plus bas depuis 1922 et montrant une diminution notable sur 1935.

Dans les Provinces Maritimes il y a eu en 1936, 50 faillites comparé avec 69 en 1935 et 88 en 1934. Les passifs se sont élevés à \$352,000 en 1936, à \$512,000 en 1935 et à \$7,419,000 en 1934.

Dans la province de Québec le nombre de faillites en 1936 était de 589 comparé à 632 en 1935 et à 779 en 1934. Les passifs étaient de \$6,952,000 en 1936, de \$8,253,000 en 1935 et de \$11,967,000 en 1934.

Les faillites dans la province d'Ontario étaient au nombre de 384 en 1936, de 390 en 1935 et de 474 en 1934. Les passifs s'élevaient à \$6,444,000 en 1936, à \$6,053,000 en 1935 et à \$7,419,000 en 1934.

Dans les trois Provinces des Prairies les faillites ont atteint un total de 138 en 1936, comparé avec 195 en 1935 et 134 en 1934. Les passifs s'élevaient à \$1,126,000 en 1936, \$1,694,000 en 1935 et en 1934 à \$1,467,000.

Dans la Colombie-Britannique les faillites commerciales ont été de 37 en 1936, de 28 en 1935 et de 57 en 1934. Quant aux passifs ils s'élevaient à \$471,000 en 1936, à \$1,055,000 en 1935 et à \$2,018,000 en 1934.

Dans le nombre total des faillites on trouve 536 établissements de commerce en 1936, comparés avec 594 en 1935 et 799 en 1934. La part de l'industrie était de 191 faillites en 1936, de 180 en 1935 et de 217 en 1934. Les établissements agricoles ont compté 123 faillites en 1936, 173 en 1935 et 82 en 1934.

## Fermes à Fourrures au Canada 1935

En 1935 il y avait au Canada 7,495 fermes à fourrure en exploitation, dont 6,632 renardières et 863 fermes diverses. Le vison, avec 636 fermes, est l'espèce principale du groupe des divers. Le raton laveur qui, au début de l'industrie, comptait plus de fermes que le vison, arrive loin en arrière et ne compte plus que 120 fermes. Les autres espèces de fermes classifiées séparément sont celles de la martre, du pékan, de la coyote, du blaireau, du putois, du rat musqué et du castor. Plusieurs autres espèces d'animaux à fourrure sauvages sont élevées en captivité, mais chaque ferme du groupe d'animaux divers est classifiée selon l'espèce principale d'animaux à fourrures, bien que plusieurs espèces habitent la même ferme. On rencontre, par exemple, la martre et le pékan sur la même ferme parfois, mais dans pareils cas l'espèce la mieux représentée sert de base à la classification de la ferme. De même l'on trouvera, dans une renardière, non seulement des renards mais plusieurs autres espèces d'animaux à fourrure, comme le vison, le putois, le blaireau, le myopotame, etc., etc., mais la ferme est quand même appelée renardière.

La province de Québec compte actuellement près du tiers de toutes les fermes à fourrure, et l'Ontario occupe le deuxième rang. Voici quelle était, dans l'ordre proportionnel, la position de chaque province, en 1935: Québec, 32 p.c.; Ontario, 14 p.c.; Nouveau-Brunswick, 13 p.c.; Nouvelle-Ecosse, 12 p.c.; Ile du Prince-Edouard, 10 p.c.; Alberta, 6 p.c.; Manitoba, 5 p.c.; Saskatchewan, 4 p.c.; Colombie-Britannique, 4 p.c.; Le Yukon ne comptait que moins d'une demie pour cent du nombre total des fermes à fourrure du Canada.

**Valeur de la propriété.** — En 1935, la valeur des fermes à fourrure s'établit à \$15,972,650, dont \$6,590,825 pour les terrains et bâtiments, et \$9,381,825 pour les animaux à fourrure dénombrés sur les fermes à la fin de l'année. C'est une augmentation totale de \$1,335,295 ou 9 p.c. sur l'année précédente, de \$381,037 ou 6 p.c. dans les terrains et bâtiments, et de \$954,258 ou 11 p.c. dans la valeur des animaux à fourrure.

Pour la valeur, la province d'Ontario vient en tête, suivie de celle de Québec puis de l'Ile du Prince-Edouard. En fonction de la valeur totale de l'industrie canadienne des animaux à fourrure, les provinces occupent, par ordre, les places suivantes: Ontario, 20 p.c.; Québec, 19 p.c.; Ile du Prince-Edouard, 13 p.c.; Alberta, 13 p.c.; Manitoba, 10 p.c.; Nouveau-Brunswick, 9 p.c.; Saskatchewan, 6 p.c.; Nouvelle-Ecosse, 5 p.c.; Colombie Britannique, 5 p.c. Dans le Yukon, la valeur foncière ne représente pas une demie pour cent de la valeur globale.

**Nombre d'animaux à fourrures nés et morts sur les fermes.** — Chez les renards nés en captivité, la population a presque continuellement augmenté, d'année en année, depuis que la statistique existe sur ce point, et il paraît en être ainsi de la population des visons. L'année de record, pour les deux espèces, est 1935, alors qu'il est né 184,988 renards argentés et 48,961 visons. Le nombre total d'animaux à fourrure de toutes espèces nés sur les fermes au cours de l'année, à l'exclusion des rats musqués et des castors, s'établit à 245,528, contre 203,491 en 1934. Il n'existe pas de statistique sur le rat musqué et le castor, parce que les exploitants des fermes ne peuvent en établir sur l'accroissement naturel de la population de ces deux espèces.

## Nombre de fermes à fourrures par Provinces 1935

Province	Renardières	Visons	Fermes élevant divers autres animaux à fourrure							Castors	Toutes fermes
			Ratons laveurs	Martres	Pékans	Coyote	Blai-reaux	Putois	Rats musqués		
Ile du Prince-Edouard....	770	1	..	..	..	..	..	..	..	..	771
Nouvelle-Ecosse .....	773	60	5	..	..	..	..	..	5	10	853
Nouveau-Brunswick .....	971	12	..	..	..	..	..	..	..	..	983
Québec .....	2,256	57	73	..	..	..	1	17	1	3	2,408
Ontario .....	807	184	30	..	..	..	..	..	7	1	1,029
Manitoba .....	270	121	2	..	..	..	..	6	..	1	400
Saskatchewan .....	251	48	2	..	..	1	1	4	1	..	308
Alberta .....	380	59	4	..	..	..	2	2	13	3	463
Colombie Britannique ..	149	91	4	5	4	..	..	4	9	6	272
Yukon .....	5	3	..	..	..	..	..	..	..	..	8
<b>Total.....</b>	<b>6,632</b>	<b>636</b>	<b>120</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>38</b>	<b>41</b>	<b>14</b>	<b>7,495</b>

Il est mort au cours de l'année 22,503 renards argentés et 7,122 visons. La mortalité totale, chez les animaux à fourrure de toutes espèces, s'établit à 31,875 têtes, contre 26,966 en 1934. Les totaux ne portent pas sur le rat musqué ni sur le vison, animaux pour lesquels les estimations sont impossibles à préparer. Le questionnaire du dénombrement des fermes à fourrure demandait quelle était la cause de la mort des renards, mais les données ne sont pas encore complètes, attendu que plusieurs fermes ont négligé de répondre à cette question particulière, et que nombre d'autres ont répondu: "cause inconnue".

**Animaux à fourrure vendus.** — En 1935 les ventes totales d'animaux à fourrure vivants sur des fermes représentent une valeur de \$649,432, contre \$573,051 en 1934 et \$354,462 en 1933. La population de renards argentés est passée de 8,762 en 1934 à 9,901 en 1935, mais celle des visons est tombée de 3,625 à 3,574. Le pékan et la martre enregistrent des ventes bien plus nombreuses, celles du pékan passant de 16 en 1934 à 31 en 1935, et celles de la martre, de 6 à 16. Le renard argenté vivant a commandé un prix moyen, l'unité, de \$57, contre \$56 en 1934. Les réponses au questionnaire à la demande portant sur le meilleur prix obtenu pour le renard argenté vivant indiquent qu'en 1935 le meilleur prix a été de \$400. Ce prix record a été obtenu dans l'Ile du Prince-Edouard. L'Ontario vient ensuite, avec un prix de \$300. En 1934, le prix record s'était établi à \$525, et en 1933 à \$375.

Pour les ventes de visons vivants, le prix moyen s'est établi à \$21 en 1935, contre \$19 en 1934; pour les martres, à \$50 en 1935, contre \$26 en 1934; pour les pékans, à \$105 en 1935, contre \$114 en 1934.

**Pelleteries vendues par les fermes d'élevage.** — La vente des pelleteries a rapporté aux fermes d'élevage, en 1935, la somme de \$4,870,995, augmentation de \$904,985 ou 23 p.c. sur l'année précédente. De la valeur globale en 1935, le renard argenté a contribué \$4,437,302 ou 91 p.c., et le vison \$323,263 ou 7 p.c. Le nombre de pelleteries de renards argentés vendues est passé de 104,051 en 1934 à 129,001 en 1935, mais la valeur moyenne est tombée de \$35 à \$34. Le nombre de peaux de visons vendues a augmenté de 17,622 à 30,558, et la valeur moyenne, de \$8 à \$11. Le prix le plus élevé obtenu pour une peau de renard argenté au cours de l'année s'établit à \$200, record établi sur une ferme d'élevage du Nouveau-Brunswick. Le prix suivant, \$175, a été obtenu sur une ferme de la Colombie Britannique. En 1934, le prix le plus élevé s'était établi à \$176 pour une peau de renard.

**Recette globales.** — Les ventes de pelleteries et d'animaux à fourrure vivants ont rapporté, au cours de l'année, aux fermes d'élevage, \$5,520,427. Les ventes de pelleteries représentent 88 p.c. de ce total, et celles d'animaux vivants, 12 p.c.

## Recettes des fermes à fourrure, par provinces, en 1935

Province	Animaux à fourrure vendus	Pelleteries vendues	Recettes globales
Ile du Prince-Edouard .....	126,348	736,087	862,435
Nouveau-Brunswick .....	80,239	672,280	752,519
Québec .....	143,444	1,021,713	1,165,157
Ontario .....	112,837	853,568	966,405
Nouvelle-Ecosse .....	58,677	327,408	386,085
Manitoba .....	46,664	355,757	402,421
Saskatchewan .....	33,850	221,198	255,048
Alberta .....	34,911	553,477	588,388
Colombie Britannique .....	12,387	125,306	137,693
Yukon .....	75	4,201	4,276
<b>Total</b>	<b>649,432</b>	<b>4,870,995</b>	<b>5,520,427</b>

**Animaux à fourrure des fermes d'élevage.** — L'élevage des animaux à fourrure a porté principalement, jusqu'à date, sur le renard argenté, mais depuis quelque temps l'élevage du vison affirme sa permanence et son importance. A la fin de l'année 1935 la population des renards argentés sur les fermes s'établit à 141,509 têtes, records sans précédent dans les annales de l'industrie. La valeur globale des renards argentés est estimée à \$8,495,851, augmentation de \$753,557 ou 10 p.c. sur l'année précédente. L'année de record dans la valeur des renards argentés est 1929, alors que le total s'établissait à \$18,047,124, soit une valeur moyenne de \$186, contre \$60 en 1935. Ainsi le prix moyen a diminué constamment en raison inverse de la population des renards argentés sur les fermes.

L'élevage du vison montre des progrès rapides; la population de visons sur les fermes passe de 210 (valeur de \$5,366) en 1921 à 31,946 (valeur de \$695,492) en 1935. La valeur moyenne s'établit à \$22 en 1935, contre \$26 en 1921. L'élevage d'animaux à fourrure autres que le renard et le vison reste encore à l'état d'expérimentation, et il y a diminution pour presque toutes les espèces sur 1934.

A la fin de l'année 1935 le nombre total d'animaux à fourrure sur les fermes représente une valeur de \$9,381,825; de ce total, le renard argenté représente 91 p.c., les autres sortes de renards 1 p.c., le vison 7 p.c., les autres animaux, 1 p.c.

## Nombre et valeur des pelleteries vendues par les fermes à Fourrures du Canada

Espèce	Nombre	1934		Nombre	1935	
		Valeur \$	Valeur moyenne \$		Valeur \$	Valeur moyenne \$
Renard argenté .....	104,051	3,690,431	35	129,001	4,437,301	34
Renard croisé .....	3,593	84,503	24	3,150	75,273	24
Renard roux .....	2,326	17,788	8	2,137	14,301	7
Renard bleu .....	740	12,250	17	633	9,179	15
Renard blanc .....	2	50	25	5	75	15
Vison .....	17,622	145,680	8	30,558	323,263	11
Raton laveur .....	1,277	5,248	4	990	4,410	4
Mouffette .....	..	..	..	8	6	75 cts.
Martre .....	17	175	10	15	194	13
Pékan .....	27	963	36	21	626	30
Coyote .....	102	530	5	67	322	5
Blaireau .....	37	408	11	32	296	9
Putois .....	2,478	3,184	1	2,015	2,010	1
Belette .....	30	23	77 cts.	46	25	54 cts.
Myopotame .....	..	..	..	6	50	8
Mouton caracul .....	130	638	5	67	338	5
Rat musqué .....	4,844	4,034	83 cts.	4,018	3,213	80 cts.
Castor .....	12	105	9	12	113	9
<b>Total .....</b>	<b>137,288</b>	<b>3,966,010</b>	<b>..</b>	<b>172,781</b>	<b>4,870,995</b>	<b>..</b>

**Classification des renardières d'après le nombre de renards.** — Les déclarations des fermes d'élevage pour l'année 1935 sont divisées, dans ce tableau, en six groupes, selon le nombre de renards à la fin de l'année. Les fermes de moins de 10 renards chacune constituent le groupe le plus important, avec un total de 3,072 renardières, soit 46 p.c. du total des renardières en exploitation au cours de l'année. Vient ensuite le groupe de fermes de 10 à 19 renards, comprenant 1,720 renardières ou 26 p.c. du grand total. Le groupe de 80 renards et plus comprend 286 renardières. Pour le nombre de renardières, l'Ontario occupe le premier rang, suivi de l'Alberta puis de l'Île du Prince-Edouard.

**Classification des fermes d'élevage du vison d'après le nombre d'animaux.** — Pour la première fois l'on a groupé, sur le modèle de la classification des renardières les fermes d'élevage du vison. Le tableau, divisé en quatre sections, comprend les rubriques suivantes: (a) fermes de visons, (b) renardières élevant le vison, (c) fermes d'élevage général élevant le vison, et (d) total des fermes d'élevage du vison. La rubrique (d) montre que 922 fermes ont déclaré élever le vison, dont 69 appartiennent au groupe de 80 visons ou plus. L'Ontario et le Manitoba occupent haut la main les deux premiers rangs parmi les provinces qui ont des fermes d'élevage du vison.

**Exportations d'animaux à fourrure vivants.** — Les statistiques des exportations ne tiennent compte que du renard et du vison, dans les exportations d'animaux à fourrure vivants; toutes les autres espèces exportées, s'il en existe, tombent sous la rubrique générale. "tous autres animaux, n.a.é." Au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars 1936, les exportations portent sur 104 renards (tous argentés) d'une valeur totale de \$7,085 et

d'une valeur moyenne de \$68. Au début de l'industrie de l'élevage des animaux à fourrure, les exportations de renards argentés sur le marché des Etats-Unis et sur ceux des pays d'Europe étaient considérables; il s'agissait d'améliorer la race, et depuis l'élevage des animaux à fourrure est devenu, dans maints pays, une industrie importante. L'élevage du vison, si progressif au Canada depuis quelques années, attire l'attention des pays étrangers, et les exportations de visons sont de plus en plus considérables. Au cours de l'année fiscale 1936 les exportations ont porté sur 249 visons, d'une valeur totale de \$9,909 et d'une valeur moyenne de \$40. Des exportations totales, 132 visons ont pris la direction des Etats-Unis, 91 celle de la Suède, 8 celle du Royaume-Uni et 18 la direction d'autres pays étrangers.

**Exportations de pelleteries.** — Les exportations de pelleteries d'animaux à fourrure du Canada, animaux pris au piège ou élevés sur des fermes, représentent durant l'année fiscale 1936 une valeur de \$15,738,166, contre \$14,897,986 l'année précédente. Les principaux item des deux années sont le renard argenté, les autres, espèces de renard, le vison et le rat musqué.

**Importations d'animaux à fourrure vivants.** — Les tableaux des importations ne tiennent compte que des renards et des lapins. Au cours de l'année fiscale 1936 les importations portent sur 6 renards argentés d'une valeur globale de \$1,020 et d'une valeur moyenne de \$170, et sur 18 lapins (angoras, chinchillas et zibelines) d'une valeur globale de \$101 et valeur moyenne de \$5.61.

**Importations de pelleteries.** — Les importations de peaux brutes au cours de l'année fiscale 1936 représentent une valeur de \$3,965,185; les trois espèces principales sont le lapin, le rat musqué et le mouton de Perse. Par rapport à l'année précédente, les importations totales représentent une augmentation de \$1,270,607.

# Bulletin Commercial du Canada

La situation économique, au début de l'automne, apparaît relativement stable et satisfaisante, en dépit du déséquilibre des marchés de valeurs mobilières. On sait maintenant que la récolte de blé des Provinces de la Prairie, qu'une estimation officielle fixe à 164 millions de boisseaux, sera la plus faible qu'on ait vue depuis 1914, mais dans la plupart des autres parties du pays les récoltes, y compris les récoltes spéciales telles que le tabac et les fruits, atteignent la moyenne et parfois la dépassent. Comme les prix des produits agricoles restent satisfaisants, le revenu agricole de 1937 devrait l'emporter sur celui de 1936.

La plupart des branches de l'activité économique au Canada, en août, ont touché un niveau plus élevé qu'en août l'an dernier, tandis que tous les rapports tracent du commerce de détail dans le Dominion, un tableau tout à fait satisfaisant. Depuis le commencement de l'année le pouvoir d'achat de la population s'est accru, grâce au relèvement des salaires dans plusieurs industries et aux majorations de dividendes. En août, les dividendes versés par les entreprises canadiennes se sont chiffrés par \$4,584,939, au lieu de \$3,580,447 en août 1936, soit un gain d'un million de dollars ou près de 27 p. 100.

Dans l'industrie manufacturière, les perspectives se sont améliorées, grâce au règlement de plusieurs grèves et au fait que la crainte de troubles industriels étendus s'est dissipée. L'industrie lourde traverse sa meilleure année depuis 1929; dans certaines branches, elle a dépassé le volume des opérations de cette année-là. Par suite, plus d'une usine, fermée depuis des années, rouvre ses portes. Le même phénomène s'observe dans l'industrie des pâtes et papiers, des fabriques à Chandler, en Gaspésie et ailleurs, ayant repris à produire après des années d'inactivité. Les salaisons sont actives et l'industrie textile tente de reprendre le terrain perdu par l'effet des grèves. Sur la côte du Pacifique, la pêche au flétan a été considérable, mais les pêcheurs de l'Atlantique éprouvent encore des difficultés, faute de marchés avantageux.

Quelque encourageantes que puissent être les perspectives des affaires pour l'automne et l'hiver, il faut tenir compte, pour en bien juger, de l'extrême délicatesse de la situation internationale. Cependant la guerre en Extrême-Orient favorise certaines branches de l'exportation, notamment les minéraux utilisés pour les munitions, mais elle nuit au transport maritime et à d'autres genres d'entreprises sur la côte du Pacifique.

Le commerce extérieur du Dominion a touché le milliard de dollars pour les sept mois à fin juillet, exactement \$1,078,762,000, soit un gain de près de 26 p. 100 sur 1936; les importations, \$452,812,000, ont augmenté de 30.3 p. 100 et les exportations, \$625,950,000, de 23 p. 100, malgré la forte diminution des ventes de blé à l'étranger. Au cours de ces sept mois, les chemins de fer se sont ressentis de l'amélioration des affaires, les chargements ayant augmenté de 8.3 p. 100. Comme il était à prévoir, cette progression générale des affaires a relevé le niveau de l'embauchage pour les huit mois à fin août, de 10.2 p. 100 dans l'industrie manufacturière et de 13.7 p. 100 dans les mines. Dans l'industrie manufacturière, l'embauchage n'a cessé de grandir depuis qu'a été atteint le creux de la crise, au début de 1933. Les ten-

dances du commerce au cours des douze mois expirés le 31 juillet accusent aussi une amélioration. Nos importations des pays de l'Empire ont passé de \$182,896,000 à \$215,099,000 et nos exportations vers ces mêmes pays, de \$444,468,000 à \$512,799,000, soit respectivement 17.6 et 15.4 p. 100 de plus. La valeur des importations des pays étrangers s'est accrue de \$406,258,000 à \$525,278,000, soit 29.3 p. 100 de plus, et celle des exportations, de \$474,283,000 à \$615,708,000, une augmentation de 29.8 p. 100.

Les mois d'août et de septembre ne révèlent jusqu'ici aucune interruption de ce mouvement. En août, on constate un accroissement d'environ 2.4 p. 100 des recettes ferroviaires brutes par rapport à 1936, tandis que, la semaine du 4 septembre, le nombre des wagons chargés passe de 57,245 à 60,861 et l'emporte ainsi de 9.4 p. 100 sur la même semaine l'an dernier.

L'accord commercial entre le Canada et le Royaume-Uni qui remplace celui de 1932, a pris effet le 1er septembre, date convenue entre les gouvernements des deux pays. Cet accord durera jusqu'en août 1940. Il comporte un grand nombre de réductions des droits canadiens dits préférentiels, tandis que le Canada obtient la garantie d'un traitement de préférence ou l'admission en franchise pour un grand nombre de produits alimentaires et de produits fabriqués.

Les recettes fédérales continuent leur ascension. En août, elles se chiffrent par \$38,779,000, au lieu de \$32,475,000 en août 1936, soit un gain de 6¼ millions de dollars. Quant aux dépenses du mois, un total de \$34,688,000 au lieu de \$32,115,000, elles n'ont grandi que de 2½ millions de dollars. Pour les cinq premiers mois du présent exercice financier, les recettes ont atteint \$243,882,000, contre \$201,616,000, soit 20 p. 100 de plus; comme les dépenses, d'autre part, se chiffrent, pour cette période, par \$196,437,000 ou 1½ millions de moins qu'en 1936, il y a donc, avant même que la moitié de l'exercice soit écoulé, une amélioration de 44 millions de dollars environ dans la situation budgétaire du Gouvernement fédéral.

Le bilan des banques à charte pour le mois de juillet indique une nouvelle expansion des prêts courants; ceux-ci ont augmenté de \$6,598,000 au cours du mois et l'emportent de près de \$85,000,000 sur juillet 1936. Accroissement modéré des dépôts à préavis au cours du mois par comparaison avec le mois de juin, mais léger fléchissement des dépôts à vue; toutefois, les deux chiffres en juillet dépassent amplement ceux du même mois l'an dernier. Le porte-feuille de fonds d'Etat et autres titres a diminué un peu durant le mois mais il reste considérable, soit \$1,431,232,000 ou quelque \$74,000,000 de plus que le 31 juillet 1936. Les débits bancaires du mois d'août se sont élevés à \$2,612,000,000, au lieu de \$2,619,000,000 en août 1936.

Le marché des obligations s'est senti dans une certaine mesure du déséquilibre récent des marchés mondiaux. Les cours des obligations de premier ordre n'ont pas sensiblement changé, mais ceux de certaines émissions les plus spéculatives ont subi un recul.

(Banque de Montréal).

# Monthly Economic Indices in France

The following Indices show : 1) a general decrease of the production caused by the beginning of the holiday season; 2) a noted increase of the wholesale prices reaching 9.7% since the end of June. The price spread between domestic and imported products increased by 4%. Retail prices in Paris advanced 3.1% and 4.2% since the June devaluation.

An improved situation should not be expected until there is an increase in the production and a decrease in prices.

## Business Indices — (1913-1914 = 100 except as indicated)

	Yearly Average			Monthly Average				
	1934	1935	1936	April	May	1937 June	July	Aug.
<b>Wholesale prices</b> .....	366	347	405	532	529	538	579	591
Domestic (29) .....	407	374	444	558	552	564	584	604
Imported (16) .....	294	299	335	487	486	491	570	567
Excess domestic over foreign .....	49	25	32.5	14.6	13.6	14.9	2.46	6.5
<b>Retail Prices Paris (34)</b> .....	491	440	480	580	586	590	600	615
<b>Industrial Production</b> .....	99	94	98	105	104	102	101	—
Mechanical .....	99	96	100	118	118	117	117	—
Metallurgical .....	80	83	85	104	105	106	104	—
Textiles .....	83	65	67	69	66	65	61	—
Mining .....	103	101	98	103	98	95	96	—
Construction .....	82	68	65	64	61	58	65	—
Leather .....	96	90	101	101	101	98	94	—
Paper .....	143	126	151	144	141	143	139	—
Rubber .....	892	873	956	781	801	833	872	—
Automobiles .....	453	403	475	459	424	433	448	—
<b>Carloadings</b> .....	73	69	71	71.8	71.8	72.1	72.5	—
<b>Unemployed (1000)</b> .....	341	426	434	371	346	322	313.5	311
<b>Employed</b> .....	71.4	68.1	70.5	67.6	64.3	64	65.5	—
<b>Bankruptcies</b> .....	160	162	124	89	88	89	88	85
<b>Imports volume (1000 tons)</b> .....	3819	3718	3996	4953	4551	5160	4573	—
Raw materials .....	3171	3131	3337	3215	3974	4557	4082	—
<b>Exports volume (1000 tons)</b> .....	2370	2443	2413	2501	2458	2683	2564	—
Manufactures .....	291	238	204	255	219	225	255	—
<b>P.T.T. receipts (in millions)</b> .....	796	302	310	329	289	309	367	—
<b>Taxes in million francs</b> .....	468	417	433	365	424	472	515	—
<b>Gold Reserve, billions</b> .....	70	75	60.1	57.4	57.4	56.7	50.2	55.7
<b>Gold Cover</b> .....	79.3	76.6	63.6	55.15	55.4	54.7	48.96	52.6
<b>Discount rate</b> .....	2.5	3.7	4	4	4	6	5	4
<b>Stocks, French only</b> .....	194	186	180	225	221	219	211	218
<b>Bonds</b> .....	82.1	83.5	76.3	72.6	72.3	74.6	75	77.2

## EN QUELQUES LIGNES

### Situation de l'emploi en septembre

La situation de l'emploi manifeste au début de septembre un nouveau relèvement sensible: le mouvement à la hausse s'étend à toutes les régions économiques et à la majeure partie des groupes industriels. Des déclarations ont été reçues de 10,836 employeurs dont l'effectif global s'établit à 1,174,041 ou 30,581 de plus qu'au commencement d'août. Cette augmentation l'emporte sur toute autre enregistrée le 1er septembre par le Bureau. L'an dernier 9,967 patrons déclaraient une main-d'oeuvre de 1,014,532, soit une augmentation de 14,562 personnes cette année.

Les fermes de toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, enregistrent des gains considérables, surtout accentués dans le Québec et l'Ontario. La situation en général dans chacune des cinq régions économiques est plus favorable qu'au début de septembre de l'an dernier ou de toute autre année à l'exception de 1929; dans les Provinces Maritimes et le Québec les nombres-indices dépassent ceux du 1er septembre 1929.

### Stocks de blé canadien

Les stocks de blé canadien en magasin le 17 septembre s'établissent à 67,240,900 boisseaux, contre 57,144,285 la semaine précédente et 161,256,035 l'an dernier. Le blé canadien aux Etats-Unis s'établit à 1,874,314 boisseaux, contre 19,290,832 l'an dernier. Le blé en transit sur rail s'établit à 8,598,120 boisseaux, contre 12,835,607 l'an dernier. Le blé en transit sur lacs est de 2,102,356 boisseaux contre 5,844,084. Le blé américain au Canada s'établit à 1,575,885 boisseaux; il ne s'en trouvait pas à pareille date l'an dernier.

### Stocks de tabac non manufacturé

À la fin de juin les stocks de tabac non manufacturé disponibles au Canada sont les moins considérables à cette date depuis quatre ans; le total est de 69,055,953 livres, contre 79,900,320 à la fin de juin 1936, 76,428,591 il y a deux ans et 82,247,006 il y a trois ans. Les stocks de tabac canadien s'établissent à 61,202,687 livres, contre 70,903,085 il y a un an; tandis que les stocks de tabac importé s'élèvent à 7,853,266 livres, contre 8,997,235.

### Hôpitaux du Canada

À l'exclusion des 56 hôpitaux pour aliénés au Canada, dont le rapport paraît dans une publication séparée, et des 32 hôpitaux dirigés et administrés par les autorités fédérales, on comptait 878 hôpitaux au début de 1936. Ils se décomposaient ainsi qu'il suit: 462 hôpitaux publics généraux, 18 hôpitaux pour femmes, 11 hôpitaux de pédiatrie, 16 d'isolation, 6 de convalescence, 33 de la Croix Rouge, 36 de tuberculeux, 24 d'incurables, 5 spéciaux et 267 privés.

### Production des centrales électriques

La production des centrales électriques est passée de 2,188,055,000 kilowatt-heures en juillet à 2,197,725,000 en août, contre 2,020,416,000 en août de l'an dernier. Cette hausse reste en deçà de la normale pour la saison. La baisse cependant est due à l'énergie secondaire, aux livraisons aux bouilloires (de 513,634,000 en juillet à 491,409,000 en août), et aux exportations aux Etats-Unis (de 164,057,000 à 162,612,000).

### Exportations de nickel

En août les exportations de nickel représentent une valeur de \$5,914,000 contre \$3,089,000 l'an dernier. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis sont les principaux acheteurs; ils prennent respectivement \$2,745,769 et \$1,971,000. Les autres principaux acheteurs sont: Japon, \$522,429; Norvège, \$224,172; Pays-Bas, \$332,820.

### Industrie laitière en 1936

Le Canada a consommé 346,553,280 livres de beurre en 1936, c'est environ 31.5 livres par habitant. La consommation de 1935 était de 340,439,540, soit un peu plus de 31 livres par habitant. La consommation de fromage s'établit à 37,193,554 livres en 1936, contre 39,634,889 livres en 1935. La consommation par habitant est de 3.37 livres en 1936, contre 3.62 livres en 1935. La consommation de lait entier concentré monte de 51,658,392 livres en 1935 à 61,576,526 livres en 1936.

Les exportations de beurre représentent 5,128,800 livres en 1936, contre 7,697,000 livres en 1935. Les importations baissent aussi: 117,281 livres en 1936 contre 148,541 livres en 1935. Les exportations de fromage augmentent; elles étaient de 81,890,300 livres en 1936, contre 55,718,700 livres en 1935. Les exportations ca-

nadiennes de fromage au Royaume-Uni représentent en 1936 près de 22.5 p.c. des importations globales de tous les pays; la proportion correspondante de 1935 était de 17 p.c. Depuis deux ans les exportations sur le Royaume-Uni diminuent un peu, mais celles dirigées sur les autres pays de l'Empire et sur les Etats-Unis sont en progression. Les importations canadiennes de fromage montent de 172,360 livres en 1935 à 429,878 livres en 1936.

### Production des lampes incandescentes

En 1936 la production de lampes incandescentes de grandeurs types s'établit à 24,364,181 d'une valeur de \$4,117,871. C'est la plus forte production des quelques dernières années bien que la valeur n'ait pas augmenté proportionnellement. En 1931 on en compte 18,205,931, valant \$4,044,243 et en 1935, 23,026,982, valant \$4,155,803. Les lampes incandescentes de petite grandeur fabriquées en 1936 sont au nombre de 11,246,707 évaluées à \$662,628. Elles sont au nombre de 7,255,194 en 1931, d'une valeur de \$655,015. En 1935 elles s'établissent à 9,832,118, valant \$633,769. Les importations de lampes à arc électriques au Canada en 1936 sont de \$5,546, contre \$28,593 en 1935 et \$41,396 en 1931. Les importations de lampes incandescentes à filament de carbone s'établissent à 486,030, évaluées à \$18,630, et celles de lampes incandescentes à filament de métal sont de 3,780,325, valant \$215,088. Les importations de ces deux dernières catégories indiquent une augmentation sensible sur 1935.

### Industrie des encres en 1936

La production d'encres à imprimer au Canada avance de 2 p.c. en quantité et de 6 p.c. en valeur en 1936 par rapport à 1935. Les encres à écrire augmentent de 4 p.c. en valeur. La production d'encres à imprimer s'établit à 9,805,286 livres d'une valeur de \$2,387,307, contre 9,588,146 livres valant \$2,248,440 l'an dernier. Les encres à écrire représentent une valeur de \$262,790, contre \$251,987 en 1935.

### Fabrication de bicyclettes en 1936

La production des fabriques de bicyclettes au Canada est évaluée à \$1,501,866 en 1936, contre \$1,273,447 en 1935. Les produits comprennent 48,571 bicyclettes et d'autres articles tels que les tricycles, les wagons d'enfant et les patins.

## Déjeuner-Causerie

Au déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce Française au Canada qui a eu lieu le 14 septembre au Club Mount Stephen, les hôtes d'honneur ont été le Commandant et les officiers de l'avis Ville d'Ys.

A l'issue du déjeuner le Commandant Emmanuelli a fait une très intéressante causerie, faisant suite en quelque sorte à celle qu'il nous fit l'an dernier sur le Groenland. Nous nous faisons un devoir de reproduire textuellement cette étude très documentée.

J'ai, l'an dernier, évoqué devant vous le Groenland, terre fermée aux touristes, déshéritée de la nature, menacée de famine ou d'épidémies si le Danemark n'y mettait ordre, mais incomparable en été dans la splendeur de ses montagnes couvertes de neiges éternelles et de ses eaux calmes sur lesquelles flottent les icebergs monstrueux, au soleil de minuit. Je vous demande d'y revenir encore aujourd'hui. Aussi bien, m'est-il difficile de trouver, pour des Français, un sujet français original et vous êtes plus renseignés que moi sur les choses d'Amérique. C'est donc sur le Groenland seul que je puis avoir l'espoir de vous dire du neuf. Je me propose d'étudier l'établissement d'Ivigut, au Groenland sud, pour comparer les conditions sociales du mineur d'Ivigut et du pêcheur de morue français qui voisinent là pendant 7 mois de l'année.

Au cours de son séjour de juillet dernier au Groenland, la Ville d'Ys a ajouté à la longue liste des ports qu'elle connaissait déjà un nouveau nom, celui d'Ivigut, port situé à quelques 200 milles au nord du Cap Farewell, par 61° de latitude nord, au fond de l'Arsuk fiord, près du fameux cap Désolation, redouté des navigateurs à cause de ses glaces et de ses brumes. Ivigut en esquimau, veut dire herbe verte; ce serait en somme la traduction en esquimau de Groenland. On cherche en vain à Ivigut une justification satisfaisante du terme, surtout quand le spectateur est, comme moi, un Normand qui a longtemps contemplé les gras pâturages du Cotentin. Enfin, en cherchant bien, on a trouvé derrière ses collines une vallée où pousse un maquis assez vert qui dut paraître sans doute très important aux premiers esquimaux habitués aux glaces et cailloux.

La Ville d'Ys est-elle allée à Ivigut dans un but purement touristique?

Non. Nous songions surtout à sa mine; car, qui dit mine dit aussi quais, moyens de levage, donc, peut-être, possibilités pour nous de charbonner sans fatigue ce qu'hélas nous ne pouvons faire dans nos ports groenlandais habituels: Godhavn et Godthaab. Aussi, en 1935, avais-je demandé le dépôt de 200 tonnes de charbon pour nous à Ivigut, pour nous permettre d'expérimenter les moyens de son port. Il nous fallut trois jours pour embarquer ces 200 tonnes. Nous aurions bien voulu aider les mineurs à charger les chalands à terre, mais, leur contrat leur donnant le monopole de toutes les manutentions sur les quais, nous dûmes nous borner à vider ces chalands à bord. Pendant ces trois jours je vis de près et pus juger le cas social et économique représenté par l'ouvrier d'Ivigut, autant du moins que me le permirent mes conversations avec le Directeur des Mines, le sympathique M. Corp.

Ivigut possède le seul gisement, actuellement connu au monde, de cryolithe, fluorure double d'alumine et de sodium, fondant dans la métallurgie de l'aluminium. Tant que cette cryolithe ne sera pas fabriquée synthétiquement, ce dont les Allemands s'occuperaient, dit-on, Ivigut règnera donc sans conteste sur le marché de ce minéral. La production annuelle d'Ivigut est d'environ 20,000 tonnes dont une part importante vient au Canada. Ce n'est pas un des moindres de nos étonnements de retrouver par ici à Arvida et Shawinigan cette précieuse pierre venue de si loin en des lieux où rien ne semblait l'appeler, pas plus d'ailleurs que son complément, la bauxite. Grâce à l'électricité née des chutes du Saguenay et du St. Maurice, la bauxite de la Guyane Anglaise s'unit à la cryolithe du Groenland, à Arvida et Shawinigan pour donner l'aluminium qui, peut-être, passera encore l'océan pour aller quelque part en Europe servir à la fabrication de nos casseroles légères et reluisantes. Les distances n'existent vraiment plus!

Ivigut n'est pas un port libre, mais une concession privée. Les Esquimaux n'y sont pas admis; ils ont leur port à 10 milles de là, à Arsuk. Le Gouvernement danois lui-même n'y a qu'un contrôleur du tonnage de cryolithe embarqué. Le personnel ne dépend que de la société des mines; il n'est pas forcément danois;

ainsi le directeur est suédois. Il y a en tout une centaine de personnes: 11 ingénieurs et leurs familles; 75 ouvriers sans leur famille. Les ingénieurs ont leur maison privée mais prennent leurs repas en commun, avec leurs femmes, dans un mess. Les ouvriers sont logés par groupes de dix dans de confortables maisons comportant réfectoire, chambres de trois, salle de lecture. Ils auront bientôt leur chambre individuelle. Seule leur cuisine est centralisée.

La mine est close en hiver; 50 ouvriers sont alors renvoyés en Europe, de novembre à avril. Pour eux, la saison est de 7 mois.

J'ai vu le logement de l'ouvrier; sa cuisine aussi. Elle est saine et abondante, comme les Danois savent la faire. Puisqu'elle est centralisée, elle doit être également économique. D'ailleurs l'ouvrier dispose aussi d'une coopérative où, malgré notre franc déprécié, nous avons pu, nous-mêmes, faire des achats de denrées avantageux, ce qui prouverait en passant que le pouvoir d'achat de la monnaie de l'ouvrier est voisin de celui de la nôtre.

Le climat dont il jouit d'avril à novembre n'a rien d'excessif et est considéré comme très sain, aussi, le dimanche, peut-il faire du sport, aller à la pêche, à la chasse, ou, plus prosaïquement, se promener, lire, jouer de l'accordéon. Il ne nous paraît donc pas trop à plaindre, si toutefois son travail n'est pas trop dur. Ce travail a lieu soit à la mine, soit aux locaux annexes: usine, cuisines, coopé, bureaux...

Considérons le travail du mineur. Sa mine est un trou à ciel ouvert, profond de 300 pieds; la cryolithe affleure, est détachée au marteau pneumatique sans précautions spéciales, montée au niveau du sol par des bennes, mise en tas sur le quai voisin et embarquée comme du charbon.

La semaine de travail est de six jours de 11 heures chacun. Les 11 heures sont séparées en 4 tranches encadrées de repas. J'imagine que cette dérogation à la semaine de 48 ou 40 heures, généralisée cependant dans les pays scandinaves, est acceptée parce que nécessaire car vu la brièveté de la saison de travail et de l'ouverture du port, il faudrait, à tonnage exporté égal, augmenter beaucoup le nombre des ouvriers si on ne les faisait travailler que 40 heures par semaine. Et on ne le veut pas, pour des raisons de rendement général de l'exploitation, sans doute... La conséquence est

que l'ouvrier, protégé par les lois sociales, a, chaque jour, dans sa journée de travail de 11 heures, des heures normales, des heures hors cloche, des heures de nuit. Comme son salaire horaire normal est élevé, sans doute à cause de l'exil imposé, il est donc un peu comme chez nous, à la solde coloniale, ses journées lui rapportent gros, quelque chose comme de 8 à 10 dollars. Il rentre au pays chaque hiver avec une petite fortune car il ne peut rien dépenser à Ivigtut. Le Directeur des mines me donnait comme chiffre du gain en fin de saison, environ 50,000 frs — 1,800 dollars.

En fait, cet heureux résultat n'est pas dû à la technicité de l'ouvrier. C'est simplement une incidence des contrats sociaux sur un terrain économique où la loi de la concurrence ne joue pas. La société des mines vend la cryolithe au prix qu'il lui plaît. Si on lui impose des salaires élevés, elle majore ses prix en conséquence et personne ne peut récriminer.

—Un ingénieur a-t-il relativement, une situation aussi belle? ai-je demandé à mon Directeur.

—Non, m'a-t-il répondu. Un ingénieur vivant avec femme et enfants dans des conditions de confort normales arrive à économiser en fin d'année quelques 500 dollars. Mais par le fait de la situation isolée d'Ivigtut, il a été privé de ce qui complète le confort en nos pays : l'auto, le cinéma, la société des villes... Pour réaliser relativement un bénéfice du genre de celui de l'ouvrier, il devrait venir à Ivigtut seul et il ne doit pas avoir, j'imagine un contrat de travail horaire comme l'ouvrier, donc pas d'heures hors cloche ni de nuit.

Evoquons maintenant le pêcheur de Terre-Neuve bien connu qui, contre vents et marées, courants et brumes, doit dans son doris aller poser et relever ses lignes deux fois par jour, vider et nettoyer ses morues, sans limite pour ainsi dire à ses heures de travail, car alors il se brimerait lui-même en retardant le chargement du bateau, donc son retour. Sans famille pendant toute la campagne, sans distraction puisqu'il reste des mois sans voir la terre, sans nourriture variée puisqu'il mange son poisson et des conserves, sans hygiène, sans confort, enfermé dans les parois étroites d'un petit bateau, souvent au péril de sa vie dans des tempêtes ou des brumes qu'on est enclin à oublier quand on vit sur le plancher des va-

ches. Sans contredit, il est beaucoup plus malheureux que l'ouvrier mineur d'Ivigtut. Si le salaire était proportionnel à l'effort, à la misère, à l'exil, au danger... le pêcheur de morue de Groenland devrait être beaucoup plus payé que le mineur. C'est le contraire qui a lieu. Le pêcheur gagne à peine sa vie. Quand au bout de 7 mois de campagne, son bateau enfin plein, il peut remettre le cap sur St-Malo, il risque d'avoir peiné pour rien si les cours de la morue sont bas. Il devra alors se contenter de l'avance reçue au départ en campagne, avance sur laquelle il aura dû s'équiper et qui montait péniblement ces années-ci vers 6,000 ou 7,000 frs, moins de 300 dollars. Pourquoi cela? Parce que la morue est un article sur lequel s'exerce en maîtresse la loi de la concurrence économique brutale; et, si on lie l'armateur au pêcheur par un contrat de travail draconien, l'armateur sera enfermé dans un dilemme: vendre cher?... Mais il ne le pourra pas si son voisin vend meilleur marché ou si l'acheteur est défaillant... — vendre bon marché tout de même, en se retournant vers l'Etat qui lui impose le contrat de travail, pour lui demander une prime, ce qui transmet à la communauté les frais de la loi sociale imposée...

—renoncer à la pêche, c'est alors le pêcheur qui se trouve brimé: car il perd son gagne-pain.

Le problème devient insoluble entre armateur et pêcheur...

Concluons donc que le mineur ou l'ouvrier d'Ivigtut, tout exilé qu'il soit au Groenland, ne connaît pas son bonheur d'être au service d'une société qui extrait du sol un produit qu'elle est seule à posséder et d'être régi par une loi sociale aveugle et rigide qui trouve là un terrain d'élection pour se développer sans obstacle économique d'aucune sorte... C'est un cas unique au monde, sans doute.

Etaient présents à ce déjeuner: le Capitaine de frégate Emmanuelli et les officiers du Ville d'Ys; M. René Turck, Consul Général de France; MM. X. Charles et G. Priestley, Consuls de France; M. Henry Lefèvre, Président de la Chambre de Commerce Française au Canada; MM. D. Barrias, P. Barrias, C. A. Bourgeois, G. Boussion, G. Brassart, P. Breton, M. Charlois, J. L. Davignon, A. Décary, H. Dolisie, R. Favière, B. Gobet, A. Hadamar, J. P. Kempf, M. Louis, A. Monette, C. Montestruc, M. Nougier, J. Nolin, M. Parizeau, B. Robert de Massy, R. Robic, B. de Roussy de Sales, M. de Roussy de Sales, M. Roux, A. Tarut, E. Tétreau, Amiral Thouroude.

## DOUANES CANADIENNES

**Changement tarifaire par arrêté en conseil.** Par l'arrêté en conseil (C.P. 2066), en date du 1er septembre 1937, adopté sous l'empire de l'article 284 de la Loi des douanes, il est décrété: Qu'il soit accordé au produit mentionné ci-dessous, lorsqu'importé pour servir dans les fabriques canadiennes, pour la durée mentionnée, le traitement tarifaire indiqué ci-après:

### Alcool de butyle :

Du 1er septembre 1937 au 28 février 1938 :

**Tarif de préférence britannique**  
En franchise

**Tarif intermédiaire**  
En franchise

**Tarif général**  
En franchise

(Cet article portera le numéro tarifaire 820).

Par l'arrêté en conseil (C.P. 2229), en date du 15 septembre 1937, adopté sous l'empire de l'article 284 de la Loi des douanes, il est décrété: — Qu'il soit accordé au produit mentionné ci-dessous, lorsqu'importé pour servir dans les fabriques canadiennes, pour la durée mentionnée, le traitement tarifaire indiqué ci-après:

**Huile Oitica,** jusqu'au 31 mars 1938 :

**Tarif de préférence britannique**  
En franchise

**Tarif intermédiaire**  
En franchise

**Tarif général**  
En franchise

(Cet article portera le numéro tarifaire 826).

Par l'arrêté en Conseil (C. P. 2230) en date du 15 septembre 1937, adopté sous l'empire de l'article 284 de la Loi des douanes, il est décrété: — Qu'il soit accordé au produit mentionné ci-dessous, lorsqu'importé pour l'usage spécial désigné, pour la durée mentionnée, le traitement tarifaire indiqué ci-après:

**Benzol de goudron,** importé par les raffineurs de pétrole brut pour mélange avec l'essence entièrement produite au Canada: Jusqu'au 31 décembre 1937 :

**Tarif de préférence britannique**  
En franchise  
**Tarif intermédiaire**  
10%

### Tarif général 20%

(Cet article portera le numéro tarifaire 827).

**Contenu britannique de fabrication:** — Par l'arrêté en Conseil, C. P. 2168, en date du 8 septembre 1937, le règlement publié (voir le Memorandum D No 52) exigeant un contenu de fabrication britannique de 1/3 pour les tissus de coton dont la fabrication a dépassé la phase du blanchiment, est exclue du règlement de l'ordre en Conseil C. P. 2362 daté du 7 octobre 1930 et le contenu de la fabrication britannique requis est de la moitié.

Le contenu de fabrication britannique demeure à 1/3 pour les tissus de coton dont la fabrication ne dépasse pas le blanchiment.

### Promenades à l'exposition

#### LE PAVILLON DE L'AIR image artistique de la locomotion aérienne

Le pavillon de l'Air présente sous ses voûtes des avions qui s'entre-croisent, immobiles, tandis que l'un d'eux pivote à terre sur une aile. Des appareils scientifiques, instruments de précision, accessoires de toutes sortes et divers matériaux entrant dans la composition des cellules et des moteurs complètent, alignés dans une galerie tapissée de cartes et de graphiques, cette vision assez stylisée de la navigation aérienne. Le public est admis dans la zone de vol, grâce à des passerelles qui entourent les avions, mais il ne peut visiter aucun appareil, contrairement à la formule en vigueur dans les salons de l'Aéronautique.

Il semble cependant que cette dernière pratique a du bon et qu'elle constitue surtout un bon moyen de propagande. Or n'est-ce pas de propagande dans le grand public que l'aviation a particulièrement besoin? Aviation populaire et aviation commerciale se disputent l'attention des visiteurs. La première qui vient de naître et la seconde qui ne demande qu'à grandir auraient certainement gagné à donner à ceux-ci l'illusion d'un départ ou d'une arrivée en avion.

Notre aviation commerciale apporte dans cette présentation synthétique des transports aériens le réconfort de ses éloquents statistiques de trafic et l'image imposante de son réseau mondial. De l'Améri-

que du Sud en Extrême-Orient et du Nord d l'Europe à Madagascar, nos avions suivent actuellement un parcours de 40.000 kilomètres, sur lequel ils ont transporté l'an dernier 57.746 passagers, sans compter 334.896 kilos de poste, 695.397 kilos de messageries, 87.892 kilos de journaux et 233.691 kilos d'excédent de bagages. On n'a enregistré qu'un accident mortel pour 1.968.715 kilomètres de parcours. Sur cette même distance, il n'est survenu encore cette année aucun accident grave, ce qui représente un coefficient de sécurité dont aucune autre aviation ne peut faire état.

(Extrait de la Journée Industrielle du 15 septembre 1937).

### PROGRES DE L'INDUSTRIE TEXTILE CANADIENNE

La production de textiles et de tissus constitue une branche importante de l'industrie canadienne. En valeur brute des produits, le groupe des textiles occupe le quatrième rang et fournit près de 13 p.c. de la production industrielle 'globale; il n'est dépassé que par les substances végétales, le bois et papier, et le fer. Pour la main-d'oeuvre, l'industrie suit de près le groupe du bois et papier, et fait vivre plus de 121.000 personnes; elle immobilise plus de 48 p.c. de toute la main-d'oeuvre féminine des industries manufacturières canadiennes; elle comprend quelque 2.250 établissements s'occupant de la préparation des textiles au Canada, et montre un capital de roulement, actif fixe et courant, de plus d'un tiers de milliard de dollars.

Le trait saillant de l'industrie textile canadienne, pour la période sous revue, est l'expansion extraordinaire de l'industrie de la soie et de la rayonne, phénomène étonnant si l'on songe que presque toutes les autres industries enregistrent un déclin. Alors que toutes les autres industries tâchent de toucher de nouveau des niveaux atteints en 1928-1929, l'industrie textile gagne en essor d'année en année. Il est certain que ces progrès s'expliquent par l'usage de plus en plus courant de la rayonne pour la confection des vêtements. Il existe actuellement 33 firmes et un personnel de 11.000 employés dans ce groupe d'industries. De 1930 à 1933 les industries des tissus de laine passent par une période déprimante, mais en 1934 elles se remettent sur pied, et à en

juger par les indices de l'emploi et par les importations de laine brute et de filés de laine, elles semblent revenues aux niveaux de 1928-1929. Depuis trois ans et demi elles ont connu un essor extraordinaire. Elles comprennent aujourd'hui 150 établissements, avec une main-d'oeuvre globale de près de 12.000 ouvriers.

L'industrie des filés de coton a mis plus de temps à se rétablir que celle de la soie ou celle des lainages, mais cette lenteur s'explique sans doute par la substitution de la rayonne au coton dans la confection de plusieurs articles de vêtement. Il y a actuellement environ 21.000 employés distribués dans plus de cent établissements qui produisent des textiles dont la valeur brute annuelle dépasse 71 millions de dollars.

Les importations canadiennes de matières textiles dépassent de beaucoup les exportations; en conséquence il existe un découvert sensible dans le commerce du groupe des produits de l'industrie textile. Les importations, qui étaient de \$68.900.000 seulement en 1932, excèdent maintenant \$120.000.000. Par contre, les exportations augmentent plus rapidement, et les statistiques du premier semestre constituent un sommet sans précédent.

Dans l'industrie textile l'emploi accuse une avance étonnante, et s'établit à un nouveau sommet depuis la guerre mondiale. La moyenne saisonnière ajustée du premier semestre de 1937 est d'au moins 123,3, celle de 1926 établie à 100. L'avance enregistrée dans les prix de gros indique que les produits de l'industrie textile donnent un meilleur revenu. Les valeurs mobilières de dix titres des textiles et des vêtements enregistrent une avance modérée depuis dix-huit mois.

L'industrie textile canadienne continue de progresser en 1937, en fonction des affaires générales. Sur le pied de l'indice des importations de matières textiles, l'activité des cinq premiers mois de l'année courante l'emporte par plus de 10,5 p.c. sur celle des mois correspondants de 1936. Les importations de coton brut pour être ouvré au Canada s'établissent à près de 67.000.000 de livres; c'est une augmentation de 7,3 p.c. sur le volume importé en 1936. Les importations de filés de coton augmentent de 5,4 p.c., celles de filés de laine et de laine brute, de 17,1 p. c., dans la même comparaison.

# L'Industrie de la Pulpe et du Papier Canada 1935 (suite)

La pulpe au sulfate ou kraft constituait environ 15 p.c. des exportations de pulpe en 1935. Les Etats-Unis se rendirent acquéreurs de la quasi-totalité de cette pulpe, en absorbant 97 p.c., tandis qu'un peu plus d'un p.c. seulement est allé aux pays de l'Empire, et plus particulièrement au Royaume-Uni. Dans l'ensemble les exportations de pulpe au sulfate ont augmenté de 10 p.c. en volume et de 16 p.c. en valeur.

Les autres 4 p.c. des exportations totales de pulpe de bois consistaient en sasses et en fibres non spécifiées; la presque totalité en est allée aux Etats-Unis.

La pulpe prend le cinquième rang en importance parmi les exportations canadiennes durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1936, suivant de près le blé, le papier à journal, l'or non monnayé et le nickel. En l'année fiscale 1890, les exportations canadiennes de pulpe de bois furent évaluées à \$168,180 seulement; dix ans plus tard, elles étaient montées à \$1,816,016; on ne connaît pas les quantités exportées antérieurement à 1908. Au cours de l'exercice clos en mars 1926 les exportations s'élevèrent à 992,319 tonnes ayant une valeur de \$49,909,870. Ce maximum fut suivi de diminutions annuelles, tombant à 439,291 tonnes valant \$17,786,135 en 1933. En 1934, toutefois, les exportations remontèrent à 645,307 tonnes ayant une valeur de \$25,102,381. En 1935 elles baissèrent à 612,477 tonnes avec, cependant, une augmentation en valeur, soit \$25,869,296 et en 1936 elles remontèrent à 686,144 tonnes valant \$28,103,970.

La valeur moyenne de la pulpe chimique exportée a atteint son maximum entre 1917 et 1920, s'élevant au prix anormal de \$114.05 la tonne en 1920. Son prix s'est alors maintenu entre \$60 et \$65 la tonne, tombant à \$44.47 en 1933 et remontant à \$47.71 en 1934 et à \$47.76 en 1935. La valeur moyenne de la pâte mécanique exportée a varié de la même façon, atteignant son maximum de \$57.75 la tonne en 1920 et variant entre \$25 et \$30 jusqu'en 1931. Elle tomba à \$20.34 en 1933, remonta à \$22.71 en 1934 et redescendit à \$21.22 en 1935.

En 1927 le Canada occupait le deuxième rang parmi les pays exportateurs de pulpe de bois, la Suède seule le dépassant. Un an plus tard notre pays descendait au troisième rang, cédant sa place à la Norvège. En 1929 le Canada se laissa devancer par la Finlande pour occuper la quatrième position où il se maintient depuis lors. Toutefois cette diminution en importance de nos exportations provient dans une grande mesure du fait qu'on utilise une proportion de plus en plus grande de notre pulpe dans notre propre industrie du papier et dans la fabrication d'autres produits; il en résulte nécessairement que l'on exporte aujourd'hui un plus fort volume de produits de la pulpe que de pulpe à l'état brut comme autrefois. Du total de 6,737,916 tonnes exportées par les principaux pays producteurs en 1935, le Canada a contribué environ 10 p.c., dont plus de quatre cinquièmes en pulpe chimique de prix élevé.

## Papier

Au cours de l'année fiscale 1890, le total des exportations canadiennes de papier et des produits du papier était de \$122 seulement. Dix ans plus tard, elles représentaient \$29,741 tandis qu'en 1910, l'exportation de pa-

pier à journal seul atteignait \$2,612,243.

La valeur totale du papier et des articles en papier exportés était de \$94,041,591 en 1935, comparativement à \$87,633,721 en 1934, soit une augmentation de plus de 7 p.c. Il y eut augmentation de la valeur totale des exportations de toutes les espèces de papier, sauf le papier d'emballage kraft, le papier-tecture, les papiers divers et les articles en papier.

Le papier à journal constitue plus de 93 p.c. de la valeur totale de nos exportations de papier en 1935. Les Etats-Unis en ont englobé 81 p.c., l'Australie plus de 4 p.c. et le Royaume-Uni près de 4 p.c. Le papier à journal exporté aux pays de l'Empire Britannique représente environ 11 p.c. de la valeur totale contre 89 p.c. qui alla aux pays étrangers. Dans l'ensemble, de 1934 à 1935, ces exportations augmentèrent de 6.7 p.c. en quantité et de 6.6 p.c. en valeur. Les exportations au Royaume-Uni, à l'Australie, à l'Union Sud-Africaine, à l'Etat Libre d'Irlande et à plusieurs autres pays de l'Empire Britannique augmentèrent en quantité ainsi qu'en valeur. Les exportations à la plupart des pays étrangers augmentèrent de 1934 à 1935; les exportations aux Etats-Unis augmentèrent de 4.7 p.c., au Japon de 15.5 p.c. et à la Chine de 5 p.c.; les expéditions à l'Argentine, l'un des pays qui offrent les marchés les plus importants pour le papier à journal en dehors de l'Empire, ont baissé de 24 p.c. Dans l'ensemble, les exportations à l'étranger ont augmenté de 4.6 p.c. en volume et de 4.9 p.c. en valeur.

Le Canada, en 1935, occupait la première position, avec une large marge, parmi les principaux pays exportateurs de papier à journal, ses exportations étant huit fois plus considérables que celles de la Finlande, son compétiteur le plus voisin. En 1935 le total de papier à journal exporté par les treize principaux pays exportateurs était de 3,883,678 tonnes, comparativement à 3,576,202 tonnes en 1934, le Canada contribuant en 1935 2,574,987 tonnes ou plus de 66 p.c.

Les cartons suivent en importance le papier à journal, bien qu'ils ne représentent qu'un peu plus de 3 p.c. de la valeur totale des exportations de papier et d'articles en papier en 1935. Leur valeur a augmenté de près de 41 p.c. de 1934 à 1935. Les exportations aux pays de l'Empire ont augmenté de 48 p.c. contre une augmentation de 6 p.c. des ventes à l'étranger. Les cartons à destination du Royaume-Uni forment près de 79 p.c. du total, les pays de l'Empire en absorbant en tout plus de 86 p.c. Les Etats-Unis ont acheté la quasi-totalité des cartons expédiés à l'étranger, soit approximativement 14 p.c. du total.

En 1935, les exportations de papier d'emballage kraft ont baissé de 19 p.c. en quantité et de 21 p.c. en valeur. Le Japon demeura le meilleur client du Canada pour ce produit, absorbant 51 p.c. du volume exporté, soit 47 p.c. de moins que l'année précédente, avec une diminution en valeur totale de 44 p.c. La Chine, qui décupla presque ses importations, vint ensuite avec 16 p.c. de la valeur totale.

Les exportations de papier à livres augmentèrent, dans l'ensemble, en quantité et en valeur, la plus grande partie de ce papier allant à l'Australie, au Royaume-Uni, et à la Nouvelle-Zélande.

On a exporté un peu moins de papier d'emballage autre que le kraft en 1935, mais sa valeur a quand même augmenté. Ce papier alla principalement à l'Australie, à Terre-Neuve et aux Etats-Unis.

Les exportations de papier-tenture ont baissé d'année en année, depuis le maximum atteint en 1927, tant en quantité qu'en valeur. Il y eut une reprise marquée en 1934 mais des diminutions tant en quantité qu'en valeur suivirent en 1935. L'Empire tout entier a pris environ 90 p.c. de ces exportations.

Les Etats-Unis achetèrent presque tout le papier de rebut exporté en 1936; les exportations de ce papier augmentèrent d'un tiers environ en quantité et en valeur.

Les exportations de boîtes et sacs en papier augmen-

tèrent de 22 p.c. dans l'ensemble, avec augmentation à tous les pays de l'Empire sauf la Jamaïque et des diminutions à la plupart des pays étrangers. Le papier-toiture exporté aux pays de l'Empire augmenta et celui destiné aux pays étrangers aussi. Les exportations de papier à écrire sont très faibles; les Etats-Unis en absorbèrent la quasi-totalité en 1935. Le Royaume-Uni reçut la plupart des exportations de papiers divers et d'articles en papier. Pour ce dernier groupe il y eut diminution à l'Empire et à l'étranger.

L'importance relative des produits forestiers et des produits de l'industrie de la pulpe et du papier dans le commerce d'exportation du Canada est montré dans le tableau ci-dessous :—

#### Exportations de produits canadiens

Produits	1933 \$	1934 \$	1935 \$
Exportations totales .....	<b>531,749,179</b>	<b>653,312,228</b>	<b>729,293,880</b>
Produits agricoles et végétaux .....	198,446,870	229,380,466	229,821,600
Produits minéraux .....	104,832,534	146,837,608	187,916,254
Produits forestiers (bois et papier) .....	131,359,211	161,136,624	175,870,831
Animaux et produits animaux .....	67,151,618	82,569,635	97,219,416
Produits chimiques .....	12,604,040	14,349,689	16,372,476
Fibres et textiles .....	7,046,253	7,334,685	9,640,230
Produits divers .....	10,308,653	11,703,521	12,453,073
<b>Produits forestiers (bois et papier) .....</b>	<b>131,359,211</b>	<b>161,136,624</b>	<b>175,870,831</b>
Bois non ouvré (billes, bois à pulpe, bois d'oeuvre, etc.)	33,055,061	45,034,824	50,180,178
Bois ouvré (pulpe, portes et châssis, meubles, etc.) .....	25,334,109	27,796,067	30,887,943
Papier et articles en papier .....	72,396,132	87,633,721	94,041,591
Livres et imprimés .....	573,909	672,012	761,119
<b>Bois à pulpe, pulpe et papier .....</b>	<b>100,447,228</b>	<b>119,758,872</b>	<b>128,708,373</b>
Bois à pulpe .....	4,696,459	6,680,307	7,041,052
Pulpe .....	23,354,637	25,444,844	27,625,730
Papier et articles en papier .....	72,396,132	87,633,721	94,041,591

Le groupe du bois et papier, dans lequel sont inclus tous les produits de l'industrie de la pulpe et du papier, constituait plus de 24 p.c. de la valeur totale des exportations du Canada en 1935, excédant en valeur tous autres groupes comparables d'exportations, à l'exception des produits agricoles et des produits minéraux. L'exportation des produits forestiers en 1935 dépasse celle de 1934 par 9 p.c. et celle de 1933 par 34 p.c.

Les produits de l'industrie de la pulpe et du papier, y compris le bois à pulpe, la pulpe, le papier et les articles en papier autres que les livres ou matières imprimées, constituaient la plus grande partie des exportations totales de produits forestiers et étaient évalués à \$128,708,373 en 1935. Ces produits seuls constituent plus de 17 p.c. de la valeur totale de notre commerce d'exportation et excèdent la valeur de tous les autres groupes à l'exception de ceux des produits agricoles et minéraux. Chacune des trois grandes catégories d'exportations des produits de l'industrie de la pulpe et du papier donne une augmentation de 1934 à 1935.

#### CONCLUSION

Si l'on jette un coup d'oeil d'ensemble sur l'indus-

trie, on verra que la production du bois à pulpe, de la pulpe et du papier a augmenté en volume et en valeur au cours de 1935, avec une légère diminution des prix moyens de ces produits, à l'exception du bois à pulpe.

En ce qui concerne les exportations, le bois à pulpe, la pulpe et le papier et ses produits ont enregistré des augmentations en volume et en valeur. La pulpe de bois et le papier ont donné les plus fortes augmentations en valeur totale. Dans l'ensemble il y eut baisse des prix moyens des exportations de bois à pulpe, de pulpe et de papier.

La proportion du bois à pulpe canadien exporté augmenta, comparativement au bois destiné à la fabrication de la pulpe dans les usines canadiennes et la proportion de pulpe exportée avant d'être transformée en papier augmenta aussi comparativement à l'année précédente. En 1935, le Canada a contribué une plus large part de la production mondiale de papier à journal qu'en 1934, soit plus de 36 p.c. du total. Ses exportations de ce papier ont aussi augmenté en volume et représentent maintenant plus de 66 p.c. du total.

# Situation Economique Canadienne au cours des cinq premiers mois de 1937

On possède maintenant sur les cinq premiers mois de l'année en cours des statistiques suffisantes pour constater que le mouvement des affaires au Canada poursuit la courbe ascendante qui a été si caractérisée au cours de l'année 1936, et que le premier semestre de 1937 est la période la plus active que le Canada a connue depuis 1930.

L'indice général, qui était de 109.7 (1926-100) en mai 1936, est passé à 121.6 en mai 1937. Il est vrai qu'en avril s'est produite brusquement la baisse du prix d'une quantité de matières premières, mais il est probable que ce n'est là qu'une réaction normale, résultant d'une hausse trop précipitée. Ce qui le donne à penser, c'est que cette baisse n'est pas la conséquence d'un fléchissement de la demande celle-ci se poursuit, au contraire, avec l'accroissement de la production industrielle.

Parallèlement, une baisse générale s'est produite aussi sur le marché des valeurs, en dépit de cette activité industrielle; mais il semble que la spéculation avait trop escompté l'avenir et, là encore, il ne faut pas interpréter la réaction dans un sens défavorable; il est probable, au contraire, qu'il y faut voir un signe d'assainissement.

**Mines.** — L'industrie minière continue ses progrès. Pendant les quatre premiers mois, la production de l'or a été de 1,288,236 onces de fin en 1937, contre 1,142,400 en 1936.

Production de l'argent pendant la même période: 5,860,205 onces contre 5,370,550.

Pendant les cinq premiers mois, les exportations de nickel sont passées de \$19,132, en 1936 à \$22,870 en 1937.

L'extraction du plomb, du 1er janvier au 31 avril, est montée à 132 millions de livres, contre 120 pendant la même période, l'année précédente. Celle du zinc, est passée de 98 millions de livres à 104 millions de livres. Le rendement des mines de cuivre s'est élevé de 139 à 159 millions de livres.

Une preuve frappante de l'importance que présente l'industrie minière pour la prospérité canadienne est fournie par les quelque 82 millions de dollars en dividendes distribués par elle en 1936, en plus-value de 22 millions sur l'année précédente. Si la cadence de la production actuelle persiste, le chiffre de 1936 sera largement dépassé en 1937.

**Industrie.** — Le rendement de la sidérurgie pendant les cinq premiers mois de l'année en cours a été de 345,000 tonnes de fonte, contre 283,000 pendant la même période en 1936; et 594,000 tonnes d'acier, contre 496,000, en 1936.

Le bâtiment, qui avait été si lent à se relever, paraît accuser une reprise sérieuse. La première à être touchée par la crise, cette branche de l'industrie sera sans doute la dernière à se ressaisir. Le moment de son relèvement paraît être venu; la valeur globale des contrats de construction est montée à \$30,369,600 en juin, soit 45% de

plus qu'en juin 1936. C'est le chiffre mensuel le plus élevé qu'on ait jamais enregistré depuis septembre 1931.

Dans l'industrie mécanique, le matériel de chemin de fer est l'objet d'une demande soutenue de la part du Canadien National et du Canadien Pacific, dont les besoins de renouvellement sont impérieux. L'industrie automobile reçoit des commandes plus nombreuses que jamais; elle a livré, du 1er janvier au 31 mai 1937, 104,730 voitures, contre 89,540, pendant la même période en 1936. La fabrication des usines de papier-journal atteint un rendement record; le premier trimestre de 1937 dépasse de 24.6% celui de 1936.

**Commerce.** — Le chiffre d'affaires des 200 maisons de gros recensées par le Bureau fédéral de statistique était en mars 1937 de 20.2% plus élevé qu'en mars 1936. Quant au commerce de détail, partout également on signale un accroissement des ventes.

En conséquence de l'augmentation du fret transporté par les chemins de fer, les recettes brutes du Canadien National et du Canadien Pacific ont dépassé de 16%, pendant les quatre premiers mois de cette année, celles des quatre premiers mois de l'an dernier.

**Commerce extérieur.** — Ici encore, l'avance est remarquable. Du 1er janvier au 31 mai, les importations passent de \$236,190,000 en 1936, à \$305,135,000 en 1937, et les exportations, de \$340,627,000 à \$410,374,000, laissant une balance créditrice de \$105,239,000. C'est vers les Etats-Unis, grâce sans aucun doute au récent accord commercial canado-américain, que la progression des exportations est la plus marquée.

**Chômage.** — La résorption du chômage est lente, mais continue. L'embauché dans l'industrie manufacturière, spécialement la métallurgie, le bois de construction, le textile, atteint des chiffres plus élevés que ceux des années précédentes.

**Finances.** — La somme globale des chèques payés pendant les cinq premiers mois de la présente année s'élève à 15 milliards 294 millions de dollars, contre 14 milliards 111 millions pendant les cinq premiers mois de 1936. Les dépôts en banque se montaient le 30 avril dernier à \$2,295,000,000, contre \$2,158,000,000 en avril 1936.

On constate une grande abondance de capitaux disponibles pour les placements à court terme. C'est ainsi que le gouvernement fédéral a pu émettre, le 2 juillet, 25 millions de dollars de bons du Trésor, à un taux de rendement de 0.634%, le plus faible qu'il eût jamais payé.

N'était la menace créée par la crise agricole de l'Ouest, on pourrait conclure que la situation est excellente; mais il faut prévoir que la récolte déficitaire de blé aura pour conséquence de réduire grandement les revenus des chemins de fer, et que la diminution du pouvoir d'achat des agriculteurs (diminution que la hausse des prix du blé sera loin de compenser) exercera inévitablement un contre-coup sur toute l'économie canadienne.



# La Production Automobile au Canada en 1936

Les statistiques complètes pour 1936, nous montrent que la production d'automobiles au Canada s'est élevée à 162,159 unités évaluées à \$95,955,204 (prix de l'usine) en comparaison de 172,877 unités d'une valeur de \$99,013,047 en 1935. Il y a donc eu une diminution en 1936 qui est d'environ 6% dans le nombre et de 3% dans la valeur sur 1935. La production totale de 1936 peut être décomposée en 128,369 automobiles à passagers d'une valeur de \$76,814,258 et 33,790 camions valant \$19,140,946. Environ 67% de la production ou plus exactement 108,593 automobiles ont été fabriquées pour la vente au Canada et seulement 33% ou 53,566 voitures ont été fabriquées pour l'exportation.

Si on incluait dans les chiffres cités plus haut les parties détachées pour réparation, les accessoires et autres produits fabriqués dans les usines d'automobiles, le total pour l'industrie de la fabrication de l'auto s'élèverait à \$105,350,035 en 1936 comparé à \$106,624,445 en 1935.

Une analyse de la production des automobiles pour passagers en 1936, s'élevant comme nous l'avons dit à 128,369 unités, nous indique qu'il a été fabriqué 105,816 autos de modèles fermés; 1,386 voitures découvertes; 1,138 modèles convertibles et 20,029 chassis. Les modèles Sedan fabriqués constituent 74.4% du total; les coupés 8.1%; les autos découvertes à cinq places et plus 0.8%; les autos découvertes à deux places 0.3%; les coupés convertibles 0.8% et les chassis 15.6%. 70% des automobiles pour passagers soit 89,350 sont pour la vente au Canada et 30% ou 39,019 sont pour l'exportation.

Sur un total de 33,790 camions fabriqués il y en avait 14,593 d'une capacité de  $\frac{3}{4}$  de tonne ou moins; 1362 de 1 tonne et moins de  $1\frac{1}{2}$  tonne; 5,413 de  $1\frac{1}{2}$  tonne et moins de 2 tonnes; 9,732 de 2 tonnes et moins de  $2\frac{1}{2}$  tonnes; 2,569 de  $2\frac{1}{2}$  tonnes et plus et enfin 121 autobus ou à usage spécial. 40% du total soit 14,547 unités ont été fabriquées pour l'exportation et 60% ou 19,243 ont été fabriquées pour la vente au Canada.

57% des automobiles et camions fabriqués en 1936 au Canada étaient équipés avec des moteurs à 6 cylindres et environ 42% avaient des moteurs à 8 cylindres. Le classement par genre de moteur nous donne les chiffres suivants: à 4 cylindres, 183; à 6 cylindres 93,388; à 8 cylindres 68,373 et à 12 cylindres 215.

11 compagnies ont fabriqué ou monté des voitures a moteur au Canada pendant 1936 et 16 usines différentes étaient en opération; 4 établissements occupés au montage ont été fermés vers la fin de 1935 et n'ont pas rouvert pendant l'année 1936. 11 usines ont été en opération dans l'Ontario; 2 dans Québec; 2 en Colombie-Britannique et 1 au Manitoba. La surface de plancher de ces usines était de 5,278,170 pieds carrés et la capacité annuelle de production était estimée à 235,274 automobiles pour passagers et 45,651 camions. En utilisant ces chiffres comme base, on calcule que cette industrie a opéré à environ 58% de sa capacité pendant 1936, comparé avec 65% en 1935 et 66% en 1929.

La moyenne des employés dans les usines d'automobiles en 1936 était de 12,933 personnes, comparé avec 13,095 en 1935 et 9,676 en 1934. Le nombre de ces employés se divise en 1,982 personnes à salaire dont le montant total reçu s'élève à \$4,080,484 et en 10,951 personnes à gages qui ont été payées à \$14,083,558.

Le capital investi dans cette industrie s'était élevé en 1936 à \$46,497,259 au lieu de \$40,765,548 en 1935. Dans ce capital la valeur du sol, des immeubles, des machines, et autres articles d'exploitation s'élevait à \$14,438,913; les matières premières et les produits fabriqués étaient évalués à \$11,687,644 et le capital d'opération était de \$20,370,702.

Les statistiques dressées par le bureau fédéral ne sont pas complètes en ce qui concerne la production de parties d'automobiles et accessoires, cependant on possède quelques chiffres qui permettent d'évaluer cette production en 1935, à \$70,440,093, au lieu de \$59,540,865 en 1934. Les chiffres qui permettent d'établir ce total comprennent les carrosseries, les pneus, les accumulateurs, les pare-chocs, les ressorts, les roues, les radiateurs, etc., mais ne comprennent pas la peinture, le bois, les tissus et autres matériaux pour lesquels dans leur groupe de production il n'y a pas de chiffres séparés indiquant quel montant est employé dans l'industrie de l'automobile.

Les importations d'automobiles et de parties d'automobiles (excepté des moteurs) s'élevaient pendant l'année 1936 à \$31,828,216 comparé à \$27,328,583 l'année précédente, soit une avance d'environ 16%. Les importations des automobiles pour passagers ont été de 8,053 voitures évaluées à \$6,114,199 au lieu de 3,133 voitures évaluées à \$2,021,142 en 1935; les importations de camions étaient de 1,850 évalués à \$1,651,116 en 1936 et 978 évalués à \$789,609 en 1935. Les parties d'automobiles venant de l'étranger ont diminué légèrement en 1936 avec un montant de \$24,062,901 comparé à \$24,517,832 en 1935. Environ 99% de ces importations venaient des Etats-Unis. Il faut ajouter à ces importations celles des moteurs qui pour la plupart viennent également des Etats-Unis et qui s'élevaient en 1936 au nombre de 42,879 d'une valeur de \$5,019,906, comparé à 30,893 moteurs valant \$5,936,507 en 1935.

Les exportations canadiennes d'automobiles et de parties d'automobiles montraient pour 1936 une diminution d'environ 11% sur l'année précédente.

On compte en 1936, 55,570 automobiles et camions d'une valeur de \$20,193,242 qui ont été expédiés à l'étranger. Les parties d'automobiles exportées, au montant de \$2,899,946 indiquent une légère baisse sur 1935. Les diminutions pour les autos à passagers exportés étaient sur l'année précédente de 11% pour la quantité et 10% pour la valeur tandis que pour les camions la diminution est de 21% sur la quantité et 19% sur la valeur.

Les pays vers lesquels le Canada a exporté des automobiles et des parties d'automobiles en 1936 sont par ordre d'importance: l'Australie, l'Afrique du Sud britannique, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, les Indes Anglaises, les Etablissements du Détroit, les Antilles anglaises, l'Est Africain britannique, la Rhodésie du Sud, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Ouest Africain britannique, la France et Hong-Kong.

La consommation apparente des automobiles au Canada peut être établie chaque année en retranchant le nombre des automobiles exportés du total de production et d'importation. En 1936 la production totale était de 162,159 automobiles et les importations de 9,903 autos; il y avait donc sur le marché, en disponibilité, 172,062 automobiles; les autos exportés ou réexportés s'élevaient à

55,837 unités; on peut donc conclure que la différence de ces totaux soit 116,225 automobiles ont été absorbés par le marché canadien. Les chiffres correspondants pour les années précédentes étaient comme suit: 112,367 en 1935; 75,990 en 1934; 46,733 en 1933; 49,216 en 1932; 76,758 en 1931; 131,234 en 1930; 204,967 en 1929; et 209,607 en 1928.

Les ventes au détail d'automobiles au Canada se sont élevées en 1936 à 115,759 unités d'une valeur de \$120,049,297. De ce nombre 94,642 étaient des automobiles à passagers dont la valeur s'élevait à \$97,782,912 tandis que le nombre des camions et des autobus s'élevait à 21,117 unités d'une valeur de \$22,266,385. Les totaux de ces deux catégories indiquent des gains sur les chiffres de 1935 de 14.1% dans le nombre et de 18.0% dans la valeur. Bien que la proportion d'augmentation en 1936 pour tout le Canada soit de 14.1% dans le nombre des automobiles neufs vendus, les proportions sont très différentes pour chacune des provinces: la Saskatchewan montre la plus grande augmentation soit de 31.%, la Colombie-Britannique vient ensuite avec 30.7%, Québec avec 28.3%, les Provinces Maritimes 22.9%, l'Ontario 7.3%, le Manitoba 3.7% et l'Alberta 0.8%.

Les augmentations dans les ventes des automobiles neufs pendant les années d'après la dépression ont été remarquables. En 1932 il y avait eu 38,621 automobiles neufs vendus au Canada; en 1933 il y en avait eu 39,568 et en 1934, 61,503. En 1935 ce nombre est monté à 83,242 soit déjà plus du double de 1932 et enfin en 1936 le total était de 94,642, soit un gain de 13.7% sur 1935. Si l'on examine comment ces 94,642 automobiles neufs vendus en 1936, ont été distribués dans les différentes provinces, on trouve que l'Ontario en a absorbé exactement 50%, Québec 19.9%, la Colombie-Britannique 7.9%, les Provinces Maritimes 7.3%, l'Alberta 5.9%, le Manitoba 4.6% et la Saskatchewan 4.4%.

Les ventes de camions et d'autobus neufs pendant 1936 ont été de 21,117 unités d'une valeur de \$22,266,385. C'est une augmentation de 15.9% dans le nombre et de 21.6% dans la valeur, comparé avec les ventes de 1935.

Les résidants de l'Ontario qui ont acheté en 1936, 50% des automobiles neufs à passagers ont aussi acheté 39.3% des camions et autobus vendus dans tout le Dominion. Québec a acheté 18.5%, les Provinces Maritimes 12.4%, la Colombie-Britannique 9.5%, l'Alberta 8.0% le Manitoba 7.1% et la Saskatchewan 5.2%.

Le nombre de plaques d'enregistrement en 1936 dans tout le Canada était 1,240,124 comparé avec 1,176,126 en 1935 et 1,129,532 en 1934. Les enregistrements de 1936 constituent le chiffre le plus haut jamais atteint au Canada et indique qu'il y a un véhicule moteur pour chaque 9 habitants.

Chaque province, excepté l'Île du Prince Edouard, indique une augmentation sur 1935; les proportions d'avances sont les suivantes: Ontario 4.6%, Québec 6.4%, Colombie-Britannique 7.8%, Saskatchewan 7.8%, Alberta 3.8%, Manitoba 6%, Nouveau-Brunswick 6.9%, Nouvelle-Ecosse 5% et Yukon 14%. L'Île du Prince Edouard a diminué de 7.2%.

Les enregistrements en 1936 se subdivisent en 1,035,198 pour automobiles pour passagers; 184,798 pour camions; 10,825 pour motocyclettes; 6,331 pour taxis; 2,154 pour autobus et 818 pour ambulances, corbillards, etc...

Les émissions d'enregistrements des automobiles et les permis de conduire ont donné aux différents gouvernements provinciaux un revenu total en 1936 de \$25,632,843; la taxe sur l'essence leur a rapporté \$34,532,436. Les chiffres correspondants de 1935 étaient respective-

ment de \$23,090,978 et de \$31,532,645.

La taxe sur l'essence est actuellement par gallon acheté de 10 cents dans l'Île du Prince Edouard; 8 cents en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick; 7 cents au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique et 6 cents en Québec et Ontario.

D'après les rapports fournis par les différentes provinces il y avait à la fin de 1935 une longueur de routes à surface pavée de 96,403 milles et 314,405 milles de chemins non pavés, soit un total de 410,808 milles, ne comprenant pas les rues des villes et des villages incorporés. Les dépenses effectuées sur ces routes et chemins s'élevaient en 1935 à \$66,902,988; les dépenses pour 1934 étaient de ce chef \$67,026,260. Les chiffres pour 1936 n'ont pas encore été compilés. Il a été publié des estimés préliminaires concernant le tourisme au Canada en 1936. Les dépenses totales des touristes venant de l'étranger se seraient élevées à \$255,763,000, tandis que les dépenses des Canadiens à l'étranger sont évaluées à \$100,000,000. C'est une avance de \$41,000,000 dans le premier cas et de \$8,000,000 dans le second cas sur l'année précédente.

Le nombre des automobiles qui sont venus des Etats-Unis au Canada en tourisme a été de 4,074,523 en 1936 au lieu de 3,605,086 en 1935. Les dépenses des touristes qui sont venus dans ces automobiles ont été estimées à \$159,473,000 pour 1936 et \$132,162,000 pour 1935.

Les automobiles du Canada qui sont allés aux Etats-Unis pour tourisme en 1936 sont de 689,674 comparé à 659,259 en 1935. Les dépenses effectuées par les Canadiens aux Etats-Unis sont estimées à \$43,811,000 en 1936 et à \$40,167,000 en 1935.

## Récoltes et exportations de blé Autres récoltes

D'après les prévisions sur la récolte en cours, et tenant compte du report actuel, le Canada aura pendant la présente campagne (1er août 1937 au 31 juillet 1938) moins de 80 millions de boisseaux de blé disponibles à l'exportation, alors que les exportations de la campagne précédente s'étaient montées à deux cent millions de boisseaux (chiffre qui correspond, d'ailleurs, à la quantité moyenne des exportations pendant les sept dernières années).

Les prévisions pour la récolte de blé dans l'Ouest se maintiennent au taux de 150 millions de boisseaux. Pour obtenir la production totale du blé au Canada, il faut ajouter une cinquantaine de millions, récoltés dans les autres provinces.

D'autre part, on peut évaluer à 100 millions de boisseaux les besoins de la consommation intérieure. Et la situation peut ainsi se résumer dans le tableau suivant:

### (Quantités disponibles en millions de boisseaux)

Report au 31 juillet 1937 .....	37
Production de l'Ouest en blé dur .....	125
"    "    "    en "durum" .....	25
"    dans le reste du Canada .....	20
	207

### Répartition

Report minimum en 1938 .....	30
Consommation intérieure .....	100
Maximum disponible pour l'exportation .....	77

Nous l'avons vu, s'ils ne fléchissent pas, les prix plus élevés auxquels se vendra le blé compenseront, mais dans une certaine mesure seulement, le défaut de quantité.

Et si l'on envisage, non plus le blé seulement mais l'ensemble des récoltes dans tout le Canada, elles atteindront la plus forte valeur globale à laquelle elles ont monté depuis 1929.

## Propositions d'Affaires

La Chambre de Commerce Française au Canada n'engage en aucune façon sa responsabilité en communiquant les demandes de représentants ci-dessous et n'autorise personne à la donner comme références.

### Des maisons françaises ont demandé des agents ou représentants pour :

- A 1—Horlogerie.
- A 2—Métaux neufs non ferreux; vieux métaux non ferreux; minerais non ferreux; tous produits chimiques pour peintures; (minium de plomb, oxyde de fer, minium de fer, talc, etc...)
- A 3—Huile d'olive.
- A 4—Liqueurs alcoolisées et non alcoolisées.
- A 5—Sardines et petits pois.
- A 6—Faienceries pour le feu et la table.
- A 7—Eaux Minérales.
- A 8—Dentelles de Calais.
- A 9—Amandes et noisettes en coques et cassées.
- A 10—Laines Angora.
- A 11—Pendulettes "Sterling".
- A 12—Voiles et marquissettes pour rideaux.
- A 13—Laines peignées.
- A 14—Huile de bœuf pour la fabrication du cuir.
- A 15—Vin de St. Emilion (Gironde).
- A 16—Pneumatiques pour automobiles et cycles.
- A 17—Vin d'Alsace et liqueurs d'Alsace.
- 18—Dentelles du Puy.
- 19—Cerneaux.
- 20—Appareils sanitaires en Gresaine et en Vitrolite.
- 21—Matières premières pour parfumerie et savonnerie.
- 22—Vêtements en cuir et imperméables.
- 23—Cornichons en saumure.
- 24—Lunettes en celluloid avec verres de couleurs contre le soleil; montures de lunettes (sans verre); boutons, boules et agrafes de ceintures en galalith pour robes et manteaux de dames, (articles de fantaisie et de qualité).
- 25—Cravates pour hommes.
- 26—Pâtés de foies gras de Strasbourg.
- 27—Machines à bonneterie; métiers rachel; métiers à bérêts, etc... .
- 28—Premier cru classé de cognac; vins de Bordeaux.

## Industries manufacturières de la Province d'Ontario 1935

La valeur totale des produits manufacturiers dans l'Ontario, s'est élevée en 1935 à \$1,423,562,474; ce montant représente une augmentation de 13.4% sur les chiffres de l'année précédente. Il a été reçu des rapports de 10,266 établissements manufacturiers dont le capital investi s'élevait à \$2,064,194,151. Le nombre de personnes employées dans ces établissements était de 281,438 qui ont touché en salaires et gages la somme de \$303,807,207. La valeur des matériaux employés et celle ajoutée

par l'usinage s'élevaient respectivement à \$718,570,816 et \$668,918,734.

La fin de la dépression s'est produite pendant l'été 1933. Les augmentations constatées pendant les derniers mois de l'année n'ont pas été suffisantes pour contrebalancer les pertes éprouvées durant la première moitié. Il s'en est suivi que les principales statistiques pour 1933 indiquaient les chiffres les plus bas depuis 1929. Une amélioration considérable a été remarquée en 1934 et en 1935. En comparant ces deux années, on trouve pour 1935 une augmentation de 8.4% dans le nombre des employés et une augmentation de 12.1% dans le montant des salaires et gages payés. La valeur de la production a augmenté de 13.4% et la valeur ajoutée par l'usinage a aussi augmenté de 9.4%.

En dépit de l'amélioration constatée durant ces deux années le nombre des employés en 1935 est encore inférieur de 17.2% à celui de 1929. Les chiffres des salaires et gages payés sont encore moins favorables puisque ceux de 1935 sont de 28% inférieurs à ceux de 1929.

Si on analyse les améliorations obtenues dans chacun des groupes industriels majeurs, on trouve que le groupe du fer et de l'acier avec une augmentation de 31% dans la valeur de la production a obtenu le gain le plus important. Les centrales électriques avec une augmentation de 23% viennent ensuite, suivies par les métaux non ferreux (20%) les produits chimiques (13%), les substances animales (10%), les industries diverses (9%), le bois et le papier (8%), les substances végétales (6%), les métalloïdes (4%) et les textiles (3.5%).

L'Ontario est la province la plus importante du Canada au point de vue manufacturier. Cette situation favorable n'est pas récente mais elle a été maintenue depuis de longues années. Malgré les développements industriels rapides qui se sont produits depuis quelque temps dans les autres provinces, notamment dans Québec, la Colombie-Britannique et le Manitoba, l'Ontario maintient une production industrielle égale à celle du reste du Canada. L'Ontario a également la plus grande diversification de production manufacturière. La production d'automobiles dans l'Ontario est très importante et c'est pratiquement dans cette province seule qu'on trouve cette industrie. Parmi les autres industries importantes de l'Ontario qui constituent le plus fort pourcentage de production dans le total du Dominion en 1935 sont: les instruments agricoles 96%; les tanneries 88%; les articles en caoutchouc y compris les chaussures 83%; les meubles 63%; les préparations de fruits et de légumes 68%; les appareils électriques 78%; les moulages et pièces de fonte 68%; les bonneteries et tricots 65%. On trouvera plus loin le tableau des principales statistiques par groupes industriels, en 1935. Dans un autre tableau sont données les statistiques des 40 principales industries de l'Ontario en 1935.

Les statistiques fournies par le bureau fédéral à Ottawa, contiennent des renseignements sur les industries dans tous les centres villes ou villages de l'Ontario où sont installés trois établissements ou plus. Nous relevons simplement dans ce tableau que la cité de Toronto avec une production évaluée à \$385,883,455 compte pour 28% de la production entière de la province à l'exclusion des centrales électriques. Hamilton vient ensuite avec une production de \$114,691,789 ou 8.4%. Ces deux villes comptent donc pour 36.5% de la production entière de l'Ontario, en 1935.

## Statistiques par groupes d'industries 1935

	Usines No.	Capitaux investis \$	Employés No.	Salaires \$	Matières premières \$	Valeur de la production \$
Substances végétales .....	2,406	243,216,723	39,896	38,803,039	137,691,387	254,613,031
Produits animaux .....	1,499	98,159,744	23,697	24,021,802	107,171,436	153,353,564
Textiles et tissus .....	968	148,895,255	52,112	44,539,953	74,905,103	151,728,944
Bois et papier .....	2,651	324,906,084	49,118	54,917,943	71,630,094	178,877,722
Fer et ses produits .....	747	349,263,047	60,381	72,204,519	156,464,187	282,791,632
Métaux non-ferreux et leurs produits .....	330	158,043,544	21,951	26,009,921	98,661,500	180,945,758
Métalloïdes et leurs produits .....	572	132,918,949	12,216	14,582,350	36,917,960	79,386,784
Produits chimiques et leurs dérivés .....	387	71,168,949	9,912	12,893,223	27,270,531	69,304,933
Industries diverses .....	255	25,910,037	5,537	5,493,549	7,858,618	19,025,011
Centrales électriques .....	451	511,711,819	6,648	10,340,908	.....	53,535,095
<b>TOTAL</b> .....	<b>10,266</b>	<b>2,064,194,151</b>	<b>281,438</b>	<b>303,807,207</b>	<b>718,570,816</b>	<b>1,423,562,474</b>

## Statistiques des 40 principales industries de la Province d'Ontario, en 1935

	Usines No.	Capitaux Investis \$	Em- ployés No.	Salaires \$	Matières premières \$	Valeur de la production \$
Automobiles .....	14	39,682,410	12,805	18,362,764	75,360,767	105,810,655
Réduction et affinage des métaux non- ferreux .....	8	75,623,641	4,209	6,294,014	64,210,471	105,035,029
Abattoirs et salaisons .....	56	25,926,152	4,091	5,097,613	46,333,415	56,932,181
Centrales électriques .....	451	511,711,819	6,628	10,340,908	.....	53,535,095
Minoteries .....	641	23,933,336	2,808	2,423,682	42,340,378	51,760,071
Pulpe et papier .....	36	171,500,472	8,655	11,941,503	20,635,693	51,041,765
Appareils électriques et accessoires .....	134	55,448,550	11,454	12,595,146	19,681,797	47,503,325
Articles de caoutchouc y compris chaussures .....	31	53,183,433	8,255	8,836,236	16,980,950	46,466,350
Beurre et fromage .....	973	26,230,831	6,604	6,594,643	30,010,225	44,221,126
Accessoires d'automobiles .....	62	22,871,741	6,458	7,263,348	18,351,048	32,278,008
Bonneterie et tricots .....	96	32,288,148	11,641	9,455,540	14,877,304	30,030,875
Pain et autres produits des boulangeries	1,220	20,402,304	9,527	8,327,093	13,324,372	29,204,032
Impression et édition .....	298	23,087,276	7,425	10,602,477	5,922,152	27,072,537
Moulages et pièces de fonte .....	167	36,427,049	9,045	9,436,464	9,614,587	26,209,691
Préparations de fruits et de légumes .....	151	26,875,484	4,654	3,091,295	14,602,082	25,971,236
Fer et acier .....	24	53,889,173	5,682	7,948,325	12,175,025	25,268,288
Produits du pétrole .....	14	21,661,413	2,055	3,026,101	19,440,932	25,121,188
Biscuits, confiserie, cacao et chocolat .....	92	22,685,946	5,215	5,189,059	10,438,586	23,336,850
Machines .....	147	37,444,498	5,564	6,657,008	8,795,587	22,449,725
Coke et produits du gaz .....	23	55,219,123	2,479	3,387,657	8,857,312	21,543,851
Tôleries .....	68	25,005,530	3,877	4,139,412	10,556,922	19,342,338
Impression et reliure .....	516	21,100,143	6,269	7,404,927	6,724,245	18,435,605
Tanneries .....	31	20,200,090	3,356	3,412,425	11,559,737	18,128,743
Confection pour dames .....	236	8,480,297	6,364	5,426,556	10,074,587	17,832,670
Brasseries .....	30	19,293,030	1,661	2,249,599	5,352,164	14,879,017
Boîtes et sacs en papier .....	86	12,053,960	3,335	3,460,430	8,275,990	14,839,165
Filés et tissus de coton .....	15	16,968,131	4,883	3,630,408	7,216,780	14,015,279
Vêtements en laine .....	40	14,461,801	4,607	3,889,586	7,202,002	13,953,562
Acides, alcalis et sels .....	11	20,203,778	1,653	2,277,701	3,111,304	13,800,723
Chaussures en cuir .....	72	9,768,114	5,243	4,528,288	7,436,870	13,751,113
Préparations médicinales et pharmaceu- tiques .....	86	11,223,691	2,196	2,704,519	4,387,923	13,536,450
Machines agricoles .....	25	54,674,771	4,799	5,161,589	6,220,163	13,142,562
Confection pour hommes .....	43	6,068,179	4,040	4,319,239	6,679,779	12,801,594
Savons .....	48	9,878,184	1,276	1,703,166	7,137,941	12,169,468
Meubles .....	215	17,866,175	5,682	4,533,198	4,926,740	12,037,972
Produits du bronze et du cuivre .....	80	12,813,879	2,650	2,974,627	6,199,438	11,954,358
Scieries .....	757	17,894,698	4,216	2,585,799	5,711,222	10,696,071
Quincaillerie et outils .....	97	17,995,719	3,730	3,809,263	3,239,664	10,478,050
Peintures, couleurs et vernis .....	40	7,372,442	1,450	2,077,462	4,375,557	9,785,695
Semouleries .....	14	4,863,297	610	724,270	3,314,907	9,412,059
<b>Total, quarante industries principales</b> ....	<b>7,148</b>	<b>1,664,278,708</b>	<b>207,151</b>	<b>227,903,340</b>	<b>581,456,618</b>	<b>1,125,783,372</b>
<b>Totaux, toutes industries</b> .....	<b>10,266</b>	<b>2,064,194,151</b>	<b>281,438</b>	<b>303,807,207</b>	<b>718,570,816</b>	<b>1,423,562,474</b>
% des quarante aux totaux pour la province .....	<b>69.9</b>	<b>80.6</b>	<b>73.6</b>	<b>74.9</b>	<b>80.9</b>	<b>79.1</b>

## Industries manufacturières de la Province de Québec 1935

Le chiffre de production des industries manufacturières de la province de Québec qui s'élève à \$821,020,796 en 1935, accuse une augmentation de 7.1 p.c. comparativement à l'année précédente. Il y a 7,942 établissements qui ont fourni des déclarations; les capitaux engagés s'élèvent à \$1,664,198,107, les effectifs à 189,671 les déboursés en salaires et gages, à \$173,354,585, le coût des matières premières, à \$398,566,702 et la valeur ajoutée par la transformation, à \$393,805,691.

La première accélération dans les activités manufacturières se fit sentir à l'été de 1933 et le nombre d'employés pour cette année fut, en conséquence, un peu plus élevé. Pour ce qui est de la valeur de la production, les gains dans les derniers mois de l'année ne furent cependant pas assez considérables pour contre-balancer les pertes du commencement de l'année. La valeur de la production tomba en 1933 au niveau le plus bas qu'elle ait touché depuis la dépression. Comparativement à l'année précédente on enregistre en 1935 une augmentation de 4.5 p.c. dans le nombre d'employés et une augmentation encore plus importante dans les sommes payées en rémunération au personnel, soit 7.5 p.c. L'augmentation en valeur brute de la production est de 7.1 p.c. et 3.5 p.c. en valeur ajoutée par la transformation. La façon de calculer la valeur nette de la production pour l'industrie de la réduction et de l'affinage des métaux non-ferreux ayant été changée, l'augmentation en 1935 est moins élevée qu'elle ne l'aurait été d'après l'ancienne méthode.

Une analyse de l'amélioration dans chacun des groupes les plus importants montre que le groupe des "métaux non-ferreux", avec une augmentation de 21.7 p.c. dans la valeur brute de la production, se classe au premier rang. Le groupe du fer et des sous-produits suit avec une augmentation de 15.8 p.c. Le pourcentage d'augmentation pour les "produits du bois et du papier" est de 6.9 p.c. "substances végétales" 6.6 p.c.; "métalloïdes" 6.5 p.c.; "produits animaux" 5.3 p.c. et "textiles" 4.8 p.c.

Le Québec, avec environ 30 p.c. de la production totale du Canada, se classe au deuxième rang parmi les provinces canadiennes. La plus importante de ses industries est celle de la pulpe et du papier qui constitue environ 10 p.c. de la valeur brute de la production de la province et 48 p.c. de la production de pulpe et de papier pour tout le Canada. La valeur des tissus et filés de coton représente approximativement 70 p.c. de la production totale du Canada; le matériel roulant de chemins de fer, 44 p.c.; le tabac, les cigares et les cigarettes, 85 p.c. et les chaussures en cuir 58 p.c. On voit par là que l'importance de cette province dans le domaine industriel est due à l'ampleur de ses industries plutôt qu'à la variété des produits fabriqués.

Pour ce qui est de la valeur brute de la production, les industries textiles arrivent encore premières avec une production de \$178,226,210. Parmi les autres groupes importants mentionnons; les "substances végétales" avec un chiffre de production de \$143,918,743; "produits du bois et du papier" \$137,439,586; "produits animaux" \$86,336,284; "métaux non-ferreux" \$69,505,463; "fer et ses dérivés" \$62,427,355, etc.

Les valeurs de production les plus élevées sont enregistrées par les suivantes: pâte et papier, \$78,701,994; centrales électriques, \$47,808,550; réduction et affinage des métaux autres que le fer, \$45,565,844; filés de coton et cotonnades, \$41,660,189; tabacs, cigares et cigarettes, \$33,358,806; confection pour femmes, \$32,912,629.

La cité de Montréal, avec un chiffre de production de \$383,138,191 se place bonne première avec près de 47 p.c. du grand total sans les centrales électriques.

Quant aux capitaux engagés dans les divers groupes, sur un grand total de \$1,664,198,107, les terrains, les bâtiments, les machines et l'outillage y sont pour \$1,300,535,330; valeur inventoriée des produits ouverts et des matières premières, \$181,724,529, capital de roulement (caisse, effets à recevoir, frais payés par anticipation), \$181,938,248.

### Statistiques principales par groupes d'industries — 1935

	Usines	Capitaux investis	Employés	Salaires	Matières premières	Valeur de la production
	No.	\$	No.	\$	\$	\$
Substances végétales .....	1,456	142,605,699	24,517	21,895,692	77,035,433	143,918,743
Produits animaux .....	1,790	51,318,739	21,743	15,307,840	59,912,413	86,336,284
Textiles et tissus .....	948	152,660,498	58,254	43,052,385	95,546,726	178,226,210
Bois et papier .....	2,595	341,498,589	36,325	36,014,476	51,123,139	137,439,586
Fer et ses produits .....	255	121,736,170	20,682	21,946,798	26,422,719	62,427,355
Métaux non-ferreux et leurs produits .....	109	54,367,793	7,426	8,878,421	45,215,286	69,505,463
Métalloïdes et leurs produits	292	87,354,763	6,055	6,971,705	24,724,980	50,185,829
Produits chimiques et leurs dérivés .....	219	51,293,993	6,806	8,072,962	14,194,239	34,767,941
Industries diverses .....	143	17,535,640	4,147	3,822,685	4,391,767	10,404,835
Centrales électriques .....	135	643,826,223	2,716	5,391,621	—	47,808,550
<b>TOTAL.....</b>	<b>7,942</b>	<b>1,664,198,107</b>	<b>189,671</b>	<b>173,354,585</b>	<b>398,566,702</b>	<b>821,020,796</b>

### Statistiques des 40 principales industries de la province de Québec en 1935

INDUSTRIES	Usines	Capital	Employés	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
	No.	\$	No.	\$	\$	\$
Pulpe et papier .....	41	270,317,060	13,450	16,728,580	27,212,951	78,701,994
Centrales électriques .....	135	643,826,223	3,716	5,391,621	—	47,808,550

Réduction et affinage des métaux non ferreux .....	3	23,571,156	1,233	1,722,984	32,612,333	45,565,844
Filés et tissus de coton .....	15	46,380,393	11,848	3,549,162	24,829,092	41,660,189
Tabac, cigares et cigarettes ..	66	49,409,020	6,760	5,915,878	16,938,781	33,358,806
Confection pour femmes .....	312	12,979,513	10,475	3,327,938	19,688,226	32,912,629
Beurre et fromage .....	1,234	15,119,000	4,522	3,303,607	21,338,616	27,625,840
Produits du pétrole .....	8	21,989,741	1,035	1,591,324	17,357,448	23,157,263
Confection pour hommes .....	113	9,566,002	4,843	4,366,194	13,313,516	22,686,491
Abattoirs et salaisons .....	34	9,583,239	1,853	2,056,159	18,552,236	22,087,549
Chaussures en cuir .....	126	13,283,259	10,136	6,824,680	11,276,912	20,954,632
Soie et soie artificielle .....	22	23,639,442	7,100	5,627,454	8,043,862	19,329,540
Matériel roulant de chemin de fer .....	11	37,556,898	7,272	8,235,112	9,275,356	18,040,841
Pain et autres produits des boulangeries .....	934	11,360,034	5,081	4,157,189	7,702,987	15,354,214
Brasseries .....	8	19,363,415	1,508	2,145,285	6,186,217	14,434,156
Bonneterie et tricots .....	51	14,107,468	5,719	3,982,880	6,536,597	13,323,591
Appareils et fournitures électriques .....	24	19,434,818	3,905	4,807,431	5,467,744	13,046,493
Impression et édition .....	73	13,811,826	4,184	5,304,223	2,571,826	12,643,205
Minoterie .....	223	5,390,990	752	792,346	10,260,899	12,271,911
Mercerie pour hommes .....	75	6,768,978	4,514	2,622,358	6,788,938	11,022,343
Biscuits, confiserie, cacao, etc.	52	8,333,614	3,001	2,379,372	5,625,368	10,963,751
Coke et produits du gaz .....	5	13,177,446	809	1,242,146	3,127,230	10,176,569
Scieries .....	1,365	10,111,001	4,762	2,097,161	5,494,211	9,860,342
Articles de caoutchouc y compris chaussures .....	12	10,215,430	2,745	2,164,637	3,266,794	9,444,001
Machines .....	35	20,012,094	3,002	3,452,245	3,028,305	9,337,717
Tôleries .....	23	12,425,083	1,857	1,786,403	5,056,138	8,828,244
Impression et reliure .....	341	10,695,533	3,327	3,408,135	2,790,361	8,264,470
Peintures et vernis .....	22	11,201,265	1,139	1,628,552	3,958,921	7,896,839
Moulages et pièces de fonte..	64	17,924,568	2,820	2,614,485	3,049,870	7,895,522
Distilleries .....	5	12,108,331	655	631,858	1,108,990	7,663,846
Café, thé et épices .....	21	2,747,316	482	559,126	4,461,160	6,697,198
Préparations médicinales et pharmaceutiques .....	61	7,475,151	1,244	1,569,440	2,130,543	6,424,875
Boîtes et sacs, en papier .....	38	6,500,863	1,655	1,381,073	3,265,983	6,015,992
Eaux gazeuses .....	122	4,946,744	1,118	1,086,345	1,662,379	5,980,017
Produits du bronze et du cuivre .....	26	7,653,114	1,162	1,237,568	3,929,071	5,960,998
Préparations alimentaires, diverses .....	37	3,534,443	649	693,772	2,234,111	5,758,697
Confection des fourrures .....	113	4,773,718	1,253	1,268,953	3,723,530	5,644,809
Textiles divers, n.a.é. ....	7	8,974,274	955	1,163,531	2,358,333	5,578,322
Préparations de fruits et de légumes .....	54	5,007,845	1,384	807,186	3,485,482	5,554,464
Chapeaux et casquettes .....	68	2,590,999	1,834	1,525,168	2,358,369	4,909,312
TOTAL, quarante industries principales .....	5,979	1,447,867,307	145,764	135,149,561	332,069,686	674,842,066
TOTAUX, toutes industries	7,942	1,664,198,107	189,671	173,354,585	398,566,702	821,020,796

Four cent des quarante, comparativement aux grands totaux pour la province .....

75.28

87.00

76.85

77.96

83.31

82.19

## LE GRAND APERITIF FRANCAIS

# BYRRH

### VIN TONIQUE NATUREL

# Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

## VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

**M. RENE TURCK**  
Consul Général de France  
à Montréal

**M. HENRI DE CLERVAL**  
Attaché Commercial près la Légation  
de France

## MEMBRES D'HONNEUR

**M. Gabriel Hanotaux**, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, Paris.

**M. Max Hymans**, sous-secrétaire d'Etat du Commerce, Paris.

**M. Edouard Herriot**, Député, Ancien Président du Conseil des Ministres, Chambre des Députés, Paris.

**M. André O. Honnorat**, Sénateur, Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

MEMBRES DELEGUES EN FRANCE:—**M. C. A. CHOULLOU**, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 24, rue de Milan, Paris.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: **Henry Lefèvre**

Vice-Prés.: **Henri Dollis, Georges Vinant.**

Secrétaire: **Ch. Montestruc.**

Secrétaire-Adjoint: **P. M. d'Allemagne.**

Trésorier: **Henri Lecocq.**

Conseillers: **MM. F. Ducros, A. Gallin, J. M. Lafon, M. Louis, M. Nougier, H. B. de Passillé, A. Tarut.**

Conseil d'Arbitrage: **MM. L. Baisez, R. Bertrand, G. Boussion, P. Charton, E. Desnoux, R. Faivre, A. Hadamar, J. P. Kempf, M. Pasquin, R. de Roumefort, M. de Roussy de Sales, P. Villard.**

Avocat-Conseil:

**Me Paul Lacoste, C.R.**, de l'étude légale **Lacoste et Lacoste**, 221, O., rue St-Jacques, Montréal.

Notaire:

**M. J. A. Clavel, notaire**, 4, rue Notre-Dame Est, Montréal.

Membres Correspondants:

**M. S. N. Jean**, Agent Consulaire de France, Regina, Sask.

**M. A. S. Lanfranchi**, Agent Consulaire de France, Halifax, N.S.

**E. Bourbousson**, Conseil juridique pour la France, 131, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (VIII).

## MEMBRES ACTIFS

**Louis Baisez**, agent, représentant et importateur, 1015, rue St-Alexandre, Montréal.

**René Bertrand**, Ingénieur Civil, 6890, Notre-Dame Est, Montréal.

**Lucien Besnard**, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 610, rue St-Jacques, Montréal.

**C. E. Billard**, agent manufacturier, 1463, Avenue Union, Montréal.

**Daniel Bonnard**, représentant de la maison Dognin — Racine 430, Birks Bldg., Montréal.

**G. Boussion**, importateur, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

**E. M. Chamelet**, Chartered Life Underwriters, 823, Dominion Square Bldg., Montréal.

**Pierre Charton**, Conseiller du Commerce Extérieur, de la maison Herdt et Charton, Inc., 2027 McGill College Avenue, Montréal.

**A. Ciriez**, 20, rue Centre, Neuilly-sur-Seine, France.

**M. E. Coullenot**, agent général de manufactures françaises, 4151, rue St-Denis, Montréal.

**P. M. d'Allemagne**, Ingénieur Conseil, 1430, rue Bleury, Montréal.

**F. M. Dan**, Président de France-Couture, (Canada), Ltée, 1470, rue Peel, Montréal.

**Emile Desnoux**, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison Vinant Ltée, 533, rue Bonsecours, Montréal.

**H. Dollis**, Directeur Air Liquide, 1111, Beaver Hill Hill, Montréal.

**François Ducros**, Directeur Corporation Pharmaceutique Française, 533, rue Bonsecours, Montréal.

**Gaston Durand**, Directeur de Perrin Glove Co., (Canada), Ltd., 437, rue Mayor, Montréal.

**J. I. Eddé**, Président, J. Eddé Limitée, 68, rue Laffite, Paris.

**R. Faivre**, Représentant Général au Canada de la Cie Générale Transatlantique, 1196, Phillips Place, Montréal.

**M. Ferrand**, Union-Incendie, 9, Place Vendôme, Paris.

**A. Gallin**, Président, Gallin Glove Co. Ltd., 611, Confederation Bldg., Montréal.

**André Hadamar**, de la Librairie Beauchemin Ltée, 430, St. Gabriel, Montréal.

**J. P. Kempf**, Banquier, Crédit Anglo-Français Ltd., 507, Place d'Armes, Montréal.

**J.-M. Lafon**, vice-président, European Import Ltd., 637, Craig Ouest, Montréal.

**H. de Lanauze**, Importateur, 1027, rue Bleury, Montréal.

**Henri Lecocq**, Directeur de Coudurier, Fructus, Devigne et E. Meyer, Ltd., 1000 New Birks Bldg., Montréal.

**Henry Lefèvre**, Conseiller du Commerce Extérieur, Gérant Général, Potash Company of Canada Limited, 360, St-Jacques, Montréal.

**Marcel Louis**, Directeur de la maison Blanchini, Férier, 600, New Birks Bldg., Montréal.

**Emile Mériot**, agent com., 751, Victoria Square, Montréal.

**Ch. Montestruc**, 308, New Birks Bldg., Montréal.

**Marcel Nougier**, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur de J. Eddé Limitée, New Birks Bldg., Montréal.

**Marcel Pasquin**, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

**H. B. de Passillé**, Importateur, 506 rue Cherrier, Montréal.

**Marcel Payen**, Directeur Franco-Canadian Dyers, Ltd., St-Jean, Québec.

**Georges Pétoles**, Directeur - Propriétaire de "L'Hôtellerie," 132, St-Jacques, Montréal.

**A. Pony**, Libraire, 554, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

**B. Robert de Massy**, Directeur Général des Laboratoires Abbott, 388 rue St-Paul Ouest, Montréal.

**Victor Rougier**, 350, rue LeMoyne, Montréal.

**R. de Roumefort**, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

**M. de Roussy de Sales**, Directeur-Général de la Cie Cinématographique Canadienne, Ltée et de la Cie France-Film, 1135, Beaver Hill Hill, Montréal.

**A. Tarut**, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 132, rue St-Jacques, Montréal.

**G. Vennat**, Conseiller du Commerce Extérieur, 36, rue Poquelin-Molière, Bordeaux.

**Dr Paul Villard**, 2055 Avenue Vendôme, Montréal.

**G. P. Vinant**, de la Maison Vinant Ltd., 533, rue Bonsecours, Montréal.

## SECTION DE L'ONTARIO

## PRESIDENT

B. Lestocart, 241, Victoria Street, Toronto.

## MEMBRES ACTIFS

C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.  
 R. Le Bailly, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur The European Co., 431, Confederation Bldg., Toronto 2.  
 R. Cera, a/s Eaton Co, College Street, Toronto.  
 O. Goetz, Agent Général French Line, 53, Richmond Street W. et 275, Bay Street, Toronto.  
 A. L. Phéné, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur Olivier Canada Ltd., 55, York Street, Toronto 2.  
 C. Rochereau de la Sablière, Agent Consulaire de France, 301 Jarvis St., Toronto.

## MEMBRES ADHERENTS

F. J. Alliman, 58 Glendale Ave. Toronto.  
 M. Aquarone, Royal Connaught Hotel, Hamilton.  
 A. Bouillot, King Edward Hotel, Toronto.  
 F. Bouyeux, 29, Winéva Avenue, Toronto.  
 T. Hoorens, King Edward Hotel, Toronto.  
 H. Hulot, Décorateur, 36, Hayden Street, Toronto.  
 L. Jacquier, Tissus Labbey 37, Bernard Avenue, Toronto.  
 Georges Kogan, 69 Gerrard Street West, Toronto.  
 F. V. de Kuyper, Président de l'Association des Vétérans Belges et Français, 54, De Lisle Ave., Toronto.

L. M. Lamouroux, 222 Lawrence Ave. West, Toronto.

Jean Le Bailly, a/s European Co. 432 Confederation Life Bldg., Toronto.

G. P. Maurer, 622 Fleet Street West, Toronto.

H. Odiau, Royal York Hotel, Toronto.

E. Pouliot, a/s Bianchini Fériet, 57 Bloor St. West, Toronto.

François de Reinert, Royal York Hotel, Toronto.

St. Elme de Champ, Professeur à l'Université de Toronto, 90, St. Georges Street, Toronto.

O. Warnault, 659 Broadview St., Toronto.

## MEMBRES ADHERENTS

## AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18 rue de Nanterre, Suresnes (Seine).

## AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Henri Ferrière, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.

Albert A. Gardiner, Directeur général adjoint du service des Voyageurs, Canadien National Railways, Montréal.

Thomas Meadows & Co., 22, rue de l'Echiquier, Paris et 383, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Messageries Universelles, 44, rue d'Hauteville, Paris-10e.

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Henri Mouren Jeune, 43, Cours du Vieux Port, Marseille.

Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

Canadian National Railways (France) S. A., 1, rue Scribe, Paris.

## AGENT DE FABRIQUES

E. St. Loup, 504, Boulevard St-Laurent, Montréal.

## AGENT DE PUBLICITE

Hector Fontaine, Canadian Advertising Agency Ltd., 1050, Côte Beaver Hall, Montréal.

## AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Marcel Gaborit, 83, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.

J. Herbout, 137, Boulevard de la Reine, Versailles (S. et O.).

Georges Pannier, St. Pierre & Miquelon.

J. J. Puritz, représentant de MM. H. Hentz & Co. de New-York, 15, Rue du Louvre, Paris.

D. Roditi & Sons, 1, rue Ambroise Thomas, Paris.

## APPAREILS DE RAYONS X ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Blvd de Vaugirard, Paris.

## ARCHITECTES

Antoine Monette, diplômé par le Gouvernement Français, 60, rue St-Jacques ouest, Montréal.

Marcel Parizeau, 80, rue Kelvin, Outremont.

## ARMATEURS

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris, Richard Faivre, Représentant Général pour le Canada, 1196, Place Phillips, Montréal.

H. Genestal & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

## ARTICLES DE RELIGION

Ed. Archambault, 500 Est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

C. Belle, 121, rue Bugeaud, Lyon.

R. Gaudriot, successeur de D. Saudinos-Ritout, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.

A. Pichard, Médailles, 3, Avenue de Cholet, Saumur, (M. et L.)

## ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Compagnie d'Assurances Générales, Accidents, Vol, etc., 87, rue Richelieu, Paris.

Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue de Richelieu, Paris.

M. Merlin, Directeur de la Société Française d'Assurances pour Favoriser le Crédit, 58, Rue Taitbout, Paris.  
 Gérard Parizeau, 5219, avenue Brillion, Montréal.

## AVOCAT

Ernest Tétreau, Avocat, C.R., 246, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

## BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie, 217, Blvd St-Germain, Paris.

Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles, Paris.

Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris.

L. G. Beaubien & Cie, 5, rue Daunou, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Lyonnais, société anonyme, capital entièrement versé, 400 millions, 17, Boul. des Italiens, Paris.

J. L. Davignon, gérant, Banque Canadienne Nationale, 759, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Hector Mackay, Secrétaire de la Banque Provinciale du Canada, 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, Boulevard Haussmann, Paris.

## BONBONS COMPRIMES

Etablissements Robin, 2, rue Paul Janet, Strasbourg.

## BRASSERIES

Norman J. Dawes, Président et Directeur de la National Breweries, Limited, 990, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

## BREVETS D'INVENTION ET MARQUES DE COMMERCE

Raymond Robie, 1260, rue University, Montréal.

## BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Petrus Denis, Tarare (Rhône).

## BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

P. Noïrot, 17, rue du Pont au Choux, Paris.

Villard et Fabre, 17 rue Barrême Lyon.

## CABLES TELEGRAPHIQUES

Cie Française des Câbles Télégraphiques, 53, rue Vivienne, Paris.

G. H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Service Câblographique, 140, Notre-Dame ouest, Montréal.

C. A. Leprohon, agent français autorisé de la Cie de Télégraphie Marconi, 211, St. Sacrement, Montréal.

## CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Colmar, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

## CHAMBRE SYNDICALE

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 44, rue du Colisée, Paris, 8e.

## CHEF DE CUISINE

M. E. Thomas, chef à l'Hôtel Mont-Royal, 4932 Coolbrook Ave., Montréal.

**CHOCOLAT (FABRICANTS DE)**  
Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

#### CINEMATOGRAFIE

Cie France-Film, (R. Hurel, Directeur), 1135  
Beaver Hall Hill, Montréal.

#### COLLES ET GELATINES

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau,  
Paris.

#### CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.

Cassegrain, Vertou-les-Nantes.

Ch. Gillard, F. Mesuret et Cie, Conserves de  
Champignons, Bordeaux.

Etablissements F. Delory, Lorient.

Jourde Frères, 56 rue de Marseille, Bordeaux.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes,  
(Loire-Inf.).

#### COULEURS ET VERNIS

Lefranc (Sté-Anonyme), 15, rue de la Ville-  
l'Evêque, Paris, 8e.

#### COUTELLERIE

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie,  
31, rue Pastourelle, Paris.

#### DIAMANTS ET PERLES

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

#### DISTILLATEURS LIQUORISTES

Distillerie de la Bénédictine, Fécamp, (Seine-  
Inf.).

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91 Boule-  
vard Haussmann, Paris.

Etablissements A. Nolrot-Carrière, Dijon (Côte  
d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bor-  
deaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon  
(Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E.  
Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard  
Voltaire, Paris.

#### DIVERS

L. B. Cordeau, 1469, Drummond, Montréal.

Compagnie Parisienne de Distribution d'Elec-  
tricité, 23, rue Vienne, Paris.

Augustin Frigon, Gérant-adjoint Radio Canada,  
1231, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Office Algérien d'Action Economique et Tou-  
ristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

Arthur Terroux, 437, rue St-Jacques Ouest,  
Montréal.

Président de la Sté pour la Défense du Com-  
merce et de l'Industrie, 29, La Canebière,  
Marseille.

#### EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Co-  
gnac, (Charente).

Alex. Brodersen, Directeur-Général d'Exporta-  
tion, 24, rue Millardet, Cognac.

Camus Frères, "La Grande Marque," Cognac.  
Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

F. Frapin & Cie, Segonzac et Cognac (Cha-  
rente).

Godet Frères, La Rochelle, (Charente Infé-  
rieure).

James Hennessy & Co., Cognac, (Charente).

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bor-  
deaux, (Gironde).

L. Le Tanneur, Juillac-le-Coq, Grande Cham-  
pagne et Cognac, (Charente).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac (Charente).

J. Robin & Cie, Cognac.

Georges Sayer et Cie, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac,  
J.-G. Monnet et Cie, Cognac.

#### EAUX MINERALES

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau  
du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à  
Vichy, (Allier).

Compagnie Fermière de l'Etablissement Ther-  
mal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines,  
Paris.

Société Générale des Eaux Minérales Vittel,  
(Vosges), Grande Source et Source Hépar,  
Source Perrier, Vergèze (Gard).

#### EDITEURS

Maison Aubanel Père, Imprimeur de Notre Saint-  
Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-  
Pierre, Avignon (Vaucluse).

J. E. Depelly & Cie, Limoges (Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler,  
Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.  
L'Illustration (Baschet & Cie), 13, rue St-  
Georges, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-  
Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.  
Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et  
Loire).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain,  
Paris.

Emmanuel Vitte, 3, Place Bellecour, Lyon.

#### EDITEUR DE MUSIQUE

Vve L. J. Biton, St-Laurent-sur-Sèvre, (Ven-  
dée).

#### FABRIQUE DE LUNETTES

E. Andruétan, rue Brillat-Savarin, Oyonnax,  
(Ain).

#### FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac, (Charente).

#### FILATURE

Dollfus-Mieg et Cie, Société Anonyme, fils de  
coton, de lin et de soie, Mulhouse.

#### FILATURE DE LAINES PEIGNEES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de  
Mouvaux, Roubaix.

#### FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Biblio-  
thèque, Lyon.

Société Anonyme des Etablissements Métallur-  
giques A. Durenne, 26, rue du Faubourg  
Poissonnière, Paris.

#### FOURRURES

Fourrures Max. A. Leroy, directrice, 19, Ave  
Matignon, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

#### GANTERIE

Etablissements Reynier, 2, rue Maréchal Dode,  
Grenoble.

Gant Perrin (Société Anonyme du) Grenoble,  
(Isère).

Tréfousse & Cie, Chaumont, (Haute-Marne).

#### GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue  
Jean-Jacques Rousseau, Paris.

#### GELATINE (FABRICANTS DE)

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau,  
Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du  
Midi, 51, rue Saint Ferréol, Marseille.

#### GLACES

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques  
de St-Gobain, Chauny et Cirey, 1, bis, Place  
des Saussaies, Paris.

#### GRAINES DE SEMENCES

Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, Quai de la Mé-  
gisserie, Paris.

#### HAUTS-FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallur-  
giques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poi-  
sonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de  
Pont à Mousson, 91, rue de Toul, Nancy  
(Mthe & Mlle).

#### HOTELS

Elysées Palace Hôtel, 12, rue de Marignan,  
Paris.

Hôtel Lottl, A Lottl, Gérant, 7 et 9 Avenue  
de Castiglione, Paris.

Hôtel Lutetia, H. Dehouve, Administrateur  
Délégué, 43, Boulevard Raspail, Paris.

Hôtel de France et de Choiseul, M. Demellette,  
Propriétaire, 239-241, rue St-Honoré, (Place  
Vendôme), Paris.

Hôtel Ritz, Victor Rey, Directeur Général, 15,  
Place Vendôme, Paris.

Le Château Frontenac, 54, rue Pierre-Charron,  
Paris.

#### HUILES D'OLIVES

Savonneries et Huileries du "Naturel," 76, rue  
Sainte, Marseille.

#### HUILES VEGETALES IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7 rue  
de Téhéran, Paris.

#### IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS ET D'OBJETS DE PIETE

J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau &  
Cie, Ltée, 38, rue Notre-Dame Ouest, Mont-  
réal.

#### IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS

E. Chamberland, de la maison Henri Jonas &  
Cie, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.

J. Alfred Oulmet, 84, rue St-Paul Est, Montréal.

#### INDUSTRIEL

André Sault, 57, rue d'Hauteville, Paris.

#### INGENIEURS

Fernand Bourdil, 10, Boulevard de Belgique  
Monte-Carlo, Monaco.

Georges Brassart, 4501 Ave Royale, Montréal.

#### INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ACCESSOIRES

Ed. Archambault Enrg., 500, Rue Ste-Catherine  
Est Montréal.

#### JOURNALISTES

Roger Fontaine, "La Presse," rue St-Jacques,  
Montréal.

Jean Nolin, 447 Sherbrooke est, Montréal.

#### LAINES ET LAINAGES

Lepoutre Frères, 33, rue des Lignes, Roubaix  
(Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier Soc. An. tissage  
mécanique de laine peignée à Oullins & St-  
Génis Laval — Rhône.

**Serges et draperies** — Siège social, 49, rue du Buisset à Oullins (Rhône).

**Seydoux & Cie**, 23, rue de Paradis, Paris.

#### LAINES, PEAUX ET CUIROTS

**A. Combe et Fils**, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

#### LIBRAIRES

**Département Etranger Hachette**, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris. Service de Monsieur Margerie.

#### MACHINES A BONNETERIE

**Henri Hefty**, 36, rue Roque de Fillol, Puteaux, (Seine).

#### MACHINES AGRICOLES ET VITICOLES

**Etablissements Vermorel**, Villefranche (Rhône).

#### MANUFACTURE DE DENTS ARTIFICIELLES

**Etablissements Laly**, 21 bis, rue de Paradis, Paris.

#### MAISON D'ALIMENTATION

**Zéph. Hébert**, président de la maison Laporte, Hudon, Hébert, Ltée, 540 rue St-Paul Ouest, Montréal.

#### MARBRES, PIERRES ET GRANITS

**Société Anonyme des Marbres, Pierres et Granits**, 34, rue Drouot, Paris.

#### MATIERES COLORANTES

**Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques**, 69, rue de Miromesnil, Paris.

#### MEDECINS

**Dr Boulva**, 824, rue Cherrier, Montréal.  
**Dr Félix Lavagna**, Directeur de l'Institut Ophthalmique, 6, Boulevard Prince-Pierre, Monaco.

#### MEISSERIES et CHAMOISERIES

**A. Mercier**, Chalet La Galucière, Gorges (Loire-Inf.)

#### MINOTERIES (outillage pour)

**Etablissements Tripette & Renaud Fils**, 57 rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

#### MINOTERIES & SEMOULERIES

**A. Becker**, Moulins de la Ganzau, Strasbourg — Neuhof.  
**Grands Moulins de Paris**, 3 Blvd de la Liberté, Marseille, France.

#### MUSIQUE

**Ed. Archambault Eng.**, 500, Rue Ste-Catherine Est, Montréal.

#### NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR

**J. Thorin**, Pontanevaux, (Saône & Loire), France.

#### OCRES

**E. Léopold Anselme**, 6, Avenue Victor-Hugo, Apt. (Vaucluse).

#### ORFEVRES

**Charles Favier et Cie**, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.  
**Mémery & Hours**, orfèvrerie d'églises, 25 Chemin de Choulans, Lyon.  
**Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie**, 31, rue Pastourelle, Paris.  
**Villard et Fabre**, orfèvrerie d'église, 17 rue Barrême, Lyon.

#### PAPIERS (Fabricants de)

**Dalle Frères & Lecomte**, Bousbecque, (Nord).

#### PAPIERS A CIGARETTES (Fabricants de)

**L. Lacroix Fils**, Angoulême, (Charente).  
**Société Job**, 72, Boulevard de Strasbourg, Toulouse.  
**Société Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein frères**, 79, Blvd Exelmans, Paris.

#### PAPIERS A FILTRER

**L. Durieux**, 18, rue Pavée, Paris.

#### PAPIERS PEINTS

**Société Anonyme Isidore Leroy**, Ponthierry (Seine & Marne), France.

#### PARFUMEURS

**Houbigant (Parfumerie)**, 19, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (8ème).  
**Lancôme**, 60, Avenue Marceau, Courbevoie, (Seine).  
**Maison François Vibert** Pétrole Hahn pour les cheveux, 89, Avenue Berthelot, Lyon.  
**Syndicat de la Parfumerie Française**, 19, rue Cambon, Paris.

#### PATES ALIMENTAIRES

**Bertrand & Cie**, Grigny (Rhône).  
**Etablissements Rivoire & Carret**, 33, Boulevard de la Liberté, Marseille.  
**Etablissements Ferrand & Renaud**, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

#### PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES

**Etablissements A. Feuillant Fils**, Ezy (Eure) France.

#### PELETERIES EN GROS

**A. Primot & Cie**, 69, rue d'Hauteville, Paris.

#### POMPES

**Jonet & Cie**, Raismes-les-Valenciennes (Nord).

#### POTASSES

**Société Commerciale des Potasses d'Alsace** Mulhouse.

#### PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

**Compagnie de Produits Chimiques et Electro-métallurgiques Alais, Froges et Camargue**, 23 rue Balzac, Paris.  
**Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi**, 51, rue St-Ferréol, Marseille.  
**Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis**, 69, rue de Miromesnil, Paris.  
**Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc** au capital de Frs. 75.000.000 — Siège social: 21, rue Jean Gougeon, Paris. (8ème).

#### PRODUITS FORESTIERS

**Robert Bury & Co. (Canada), Ltd.**, King & Sudbury Streets, Toronto 3.  
**Paradis & Sons, Ltd.**, Sun Life Bldg., Montréal.

#### PROFESSEURS

**Lucien Favreau**, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.  
**J. M. Gauvreau**, Directeur de l'Ecole du Meuble, 2020, rue Kimberley, Montréal.  
**Henri Laureys**, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.  
**Gérard Parizeau**, 5219, Avenue Brillon, Montréal.  
**Paul Riou**, Docteur ès Sciences Physiques, 535, Avenue Viger, Montréal.  
**François Vézina**, 535, Avenue Viger, Montréal.

#### PRODUITS MINERAUX

**Chassaing Le Coq & Cie**, 1, Quai Aulagnier, Asnières (Seine).

#### PRODUITS PHARMACEUTIQUES

**Arthur Décary**, Vice-Prés. Maison Rougier Frères, 350 rue Le Moyne, Montréal.  
**Etablissements Antoine Girard-R. Soudan & Cie**, 48, rue d'Alésia, Paris.  
**Laboratoires Clin-Comar & Cie**, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.  
**Laboratoire Nativelle**, 27, rue de la Procession, Paris.  
**Les Etablissements Byla**, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.  
**Gallia Laboratories Inc.**, Albert Thouin (Vice-Président), 254 West, 31st Street, New-York.  
**Société d'Expansion Pharmaceutique, Inc.** (Lucien Masson), 917, rue Cherrier, Montréal.  
**Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot**, Dijon, Côte d'Or.

#### REGLISSE

**Régilisse Zan**, 104-114 Blvd de Plombières, Marseille.

#### REPRESENTANT — DELEGUE

**René Robin & Fils**, 5, rue Jean Soullès, Nogent-sur-Marne, (Seine).

#### REPRESENTANT DE VINS ET LIQUEURS

**J. R. Brossard**, 907, rue Bleury, Montréal.

#### RESTAURATEUR

**Joseph Kerhulu**, 22, rue de la Fabrique, Québec.

#### RHUM

**Ernest Lambert & Cie**, Rhum St. James, 11, rue Neuve, Sainte-Catherine, Marseille.

#### RUBANS ET VELOURS

**J.-B. David**, St-Etienne, (Loire).  
**Giron Frère**, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).

#### SAVON DE MARSEILLE

**Ferrier et Cie**. La Grande Savonnerie, Marseille.  
**Savonneries et Huilleries du "Naturel"**, 76, rue Sainte, Marseille.  
**Société Anonyme des Savonneries de la Grappe**, 118 à 130, Grand Chemin de Toulon, Marseille.

#### SEMOULERIES

**Minoterie et Semoulerie Réunies (L. Bourrageas et Cie)**, 11, rue Montgrand, Marseille.  
**Félix de Chomel**, 3, rue Lafayette, Marseille, France.  
**Etablissements Ferrand & Renaud**, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.  
**Cie Franco Algérienne de Semoulerie**, 2, rue Papère, Marseille, France.

#### SOIERIES

**E. Anselme et Cie**, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.  
**Bianchini Férier**, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon; 42, rue de la Boétie, Paris; 600, New Birks Bldg., Montréal.  
**G.-L. Permezel & Cie**, 79, Cours Vitton, Lyon.

#### STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES

**Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne**, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

**TEINTURERIE, POUR FOURRURES**

C. et E. Chapal Frère & Cie, 9, rue Kléber,  
Montreuil-sous-Bois (Seine).

**TISSUS POUR AMEUBLEMENT**

Tassinari & Chatel, 82, Rue des Petits Champs,  
Paris.

**TRESSES ET LACETS**

Cousin Frères, Werwick-Sud (Nord).

**TUBES EN FER**

Société Française pour la Fabrication des Tubes  
et Emboutis, Louvroil et Recquignies, Rec-  
quignies (Nord).

**TULLES**

Petrus Denis, Tarare, (Rhône).

**TUYAUX**

Bonna Pipe Co. of Canada Ltd., 388 St-Jacques,  
Montréal.

Société Anonyme des Etablissements Métal-  
lurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg  
Poissonnière, Paris.

Société des Fonderies de Pont à Mousson, Ser-  
vices Commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon,  
Nancy, (Meurthe et Moselle).

**VELOURS-SOIRIES**

Etablissements E. Bouton, 51, rue du Temple,  
Paris.

**VETEMENTS ECCLESIASTIQUES**

Etablissements Bruchet, 56, rue d'Antrain,  
Rennes.

**VINS D'ALGERIE**

Frédéric Lung, Successeur de la firme Lung  
Frère, Alger, Royal et Imperial Kebir.

**VINS APERITIFS**

Amer Picon, 5, rue Serr, Bordeaux.  
Cazalis & Prats, vermouth, Cette. (Hérault).  
Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay,  
Paris.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh"  
à Thuir (P.O.)

Noilly, Pratt & Cie, vermouth, Marseille.

**VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX**

Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-  
Chartrons, Bordeaux.

Dubos Frères et Cie, 24 Quai des Chartrons,  
Bordeaux.

Etablissements Ed. Bellet, 64, Avenue Emile  
Counord, Bordeaux.

F. Ginestet, 122, Quai des Chartrons, Bordeaux.

J. Lebègue & Cie, Château Montbrun, Cantenac-  
Margaux, (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

**VINS DE BOURGOGNE**

H. Collin & Bourriset, Crèches, près Mâcon  
(S. et L.)

Etablissements A. Noiro-Carrière, Dijon,  
(Côte-d'Or).

**VINS DE CHAMPAGNE**

Champagne Heidsieck & Co., Monopole S. A.,  
Reims (Marne).

Champagne Ernest Irroy, 13, Rue de la Justice,  
Reims (Marne).

Kunkelmann & Cie, Sté-Anonyme, Reims  
(Marne).

Lanson Père & Fils, Reims (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Bertrand de Mun et  
Cie, Successeurs, Reims (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay, (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Epernay, (Marne).

S. A. Champagne Pommery & Greno, Reims,  
(Marne).

Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm  
& Cie, Reims.

Louis Roederer, Reims (Marne).

**VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY**

Veuve Amiot, St-Hilaire-St-Florent, (Maine et  
Loire).

De Neuville & Cie, St-Hilaire-St-Florent,  
(M. & L.).

Landais-Cathelineau, Chacé, France.

Vavasseur & Bernardet, Vouvray (Indre et  
Loire).

**VINS ET LIQUEURS**

R. D'Anthonay, 40, rue de Paradis, Paris,  
France.

**VISCOSE**

Société Française de la Viscose, 5 et 7, Ave.  
Percier, Paris.

**EXPORTATEURS****IMPORTATEURS****CANADIENS**

Qui désirez vendre ou acheter en France  
adressez-vous à la seule organisation  
spécialisée dans l'établissement d'

## ETUDES DU MARCHE ET ENQUETES

COMMERCIALES, ECONOMIQUES OU  
TECHNIQUES

Vous connaîtrez :

La capacité d'absorption du marché, ses  
besoins et exigences, les conditions, les  
prix, la concurrence, les statistiques, etc.  
Les meilleures sources et les modalités  
d'achat de tous produits industriels, agri-  
coles et miniers de France, d'Europe et  
des colonies.

EXCELLENTE REFERENCE

SERVICE SAVOIR

10 Rue Greffulhe, Paris 8e

Il n'y a en France qu'un seul organe de docu-  
mentation et d'informations internationales  
concernant le Bois, toutes ses industries, tous  
ses dérivés :

## LA REVUE INDUSTRIELLE DU BOIS

ET DE L'AMEUBLEMENT

2, rue Crillon, Paris, IVème.

Paraît le 15 de chaque mois.

Abonnement : 25 francs par an pour le Canada.

# CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDE EN 1880

CAPITAL RESERVES: \$28,343,134

ACTIF: \$51,686,040

## PRETS HYPOTHECAIRES

SIEGE SOCIAL:

5, rue St-Jacques Est, Montréal, Canada

SUCCURSALES A

QUEBEC -- TORONTO -- WINNIPEG -- REGINA -- EDMONTON -- VANCOUVER

COMITE DE PARIS: 6, RUE VOLNEY.



**Rougier Frères** Cie Incorporée

Fondée en 1901

MONTREAL - 350, rue LeMoyne

PARIS - 32, Blvd de la Bastille

AGENCE GENERALE AU CANADA DES PLUS  
IMPORTANTES MAISONS DE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET  
SPECIALITES FRANCAISES

ACCESSOIRES POUR PHARMACIE

### Société d'Administration et de Fiducie

EXECUTRICE-TESTAMENTAIRE ET FIDUCIAIRE

5, rue St-Jacques est—MONTREAL

(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### PRESIDENT

Hon. Rodolphe Lemieux,  
C.P., C.R., LL.D. à Montréal

#### VICE-PRESIDENT

Comte Cahen d'Anvers  
à Paris  
Martial Chevallier  
à Paris

Vicomte R. de Roumefort  
à Montréal

Sir Thomas Chapais, C.R.  
à Québec

Hon. L. Athanase David, C.R.,  
à Montréal

Joseph Sirois, N.P.,  
à Québec

Louis S. St-Laurent, C.R.,  
à Québec

J. Théo. Leclerc  
à Montréal

Hon. E. L. Patenaude C.R.C.P.  
à Montréal

Alphonse Raymond  
à Montréal

Paul Amos  
à Montréal

J. C. H. Dussault, C.R.,  
à Montréal

J. THEO. LECLERC  
Directeur Général

J. C. BROUSSEAU  
Secrétaire

C. E. CAMPICHE  
Chef de Contrôle

### Lacoste & Lacoste

AVOCATS

Paul Lacoste, C.R. — Alexandre Lacoste, C.R.

Eph. Leboeuf, Thomas Légaré,

Roger Lacoste, Victor Martineau

Marc Lacoste

Edifice Banque Provinciale

221 O. rue St-Jacques, Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "ETSOCAL"

Téléphone: LAncaster 7277

# Arrangez votre maison

au moyen d'un

## PRET pour l'A. des M.



Quoi que vous projetiez pour remettre à neuf votre propriété, consultez notre gérant local au sujet des prêts d'Amélioration aux Maisons. Demandez un exemplaire de notre dépliant sur les prêts de modernisation.



### BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

*"une banque qui accueille bien les petits déposants"*

## Ligne Française

New-York

Plymouth

HAVRE

#### DEPARTS

Ile de France 20 oct.  
Lafayette .. 27 oct.  
Normandie . 3 nov.  
Champlain . 10 nov.  
Normandie . 17 nov.  
Lafayette .. 24 nov.  
Normandie .. 1 déc.  
Champlain . 11 déc.  
Normandie . 18 déc.



CROISIÈRES

aux

ANTILLES

de  
décembre  
1937  
à  
avril  
1938

### "NORMANDIE"

Le plus grand paquebot du monde (83,423t.)

Allez en Europe par le Havre—Prix adaptés aux conditions actuelles—Service impeccable  
Cuisine française — Confort sans égal

TORONTO

53 Ouest, rue Richmond

MONTREAL

Edifice Canada Cement  
1196 Place Phillips.

WINNIPEG

459, rue Main.